

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> ● 1 à 12 pages.....200 F ● 16 à 28 pages.....600 F ● 32 à 44 pages.....1000 F ● 48 à 60 pages.....1500 F ● Plus de 60 pages ...2000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● TOGO 20 000F ● AFRIQUE 28 000 F ● HORS AFRIQUE 40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● Récépissés de déclarations d'Associations ... 10 000 F ● Avis de perte de titre foncier (1er et 2^e insertions) 20 000 F ● Avis d'immatriculations 10 000 F ● Certification de JO 500 F

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 Lomé

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsé, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 91279-GL déposée le 23-11-2021, Mme AYENA Adjoa A. A. Sokewo, profession : Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 9, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot n° 10.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 91963-GL déposée le 02-12-2021, Mme LOKOU Kuméa, profession : INSTITUTRICE demeurant à DAVIE et domiciliée à DAVIE-MODJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 47ca, situé à TSEVIE DAVIEMODJI connu sous le nom de DEME, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété WODOME, au Sud et à l'Est par des rues en projets de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92038-GL déposée le 02-12-2021, Mme KAMASSAN Kossiwa G., profession : REVENDEUSE demeurant à AGOE et domiciliée à ANOKUI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 55ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de FOZOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AGBANYO, à l'Est par la propriété DJIBRIL SOURADJOU, à l'Ouest par la collectivité KLIKAN et au Sud par la route nationale N° 5 LOME KPALIME de 70m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92051-GL déposée le 02-12-2021, M. EDZAVE Koffi Amedome, profession : Plombier demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 22a 46ca, situé à LOME ADIDOGOME connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue en projet de 18m ; au Sud par une rue en projet de 14m ; à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité AGBOGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92084-GL déposée le 03-12-2021, Mme AGBA Amba, profession : Inspectrice Central du trésor demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à KEVE AKEPEDO connu sous le nom de DJIEVE, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété AZAGLO AMETOHOUN; à l'Est et à l'Ouest respectivement par des rues de 16m et 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92113-GL déposée le 03-12-2021, M. ALI Essodon, profession : Magistrat demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Démakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par les lots 23, 24B et 25, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92190-GL déposée le 06-12-2021, M. DJATO Komla, profession : RETRAITE demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 23ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité DOMATOE, à l'Est par la collectivité AHONDZO AKATO, au Sud par un passage de 6m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92224-GL déposée le 06-12-2021, M. ATTRAH Koffi Eli, profession : Courtier, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AVINATO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LOADJASSONDO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92234-GL déposée le 06-12-2021, M. TCHALASSI Essossimna, profession : EMPLOYE DE BUREAU demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 24ca, situé à SAGBADO KLEME connu sous le nom de KLEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SAWA Akoeté.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92266-GL déposée le 07-12-2021, M. SOSSU Kokou, profession : Administrateur des finances, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHETO DOSSE KOSSI et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92267-GL déposée le 07-12-2021, M. SOSSU Kokou, profession : Administrateur des finances, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ETSE DAMAGNY et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92322-GL déposée le 07-12-2021 M. N'SAI Tchapou, profession : Personnel des services de protection et de sécurité demeurant à Agoè Logopé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Vouké, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, Sud et à l'Est par la propriété GBONDJOASSOU Kokou & YIBOKOU Galait, à l'Ouest par une rue en projet de 20m

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92335-GL déposée le 07-12-2021 M. BOGUE Koku Dodzi, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 30ca, situé à Kévè connu sous le nom de Apéyéme Voudoganto, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16 et 10m, au Sud et à l'Ouest par la Collectivité AHIAGBENYO

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92354-GL déposée le 07-12-2021 Mme TEVI Télé Akou Sika Lauriane, profession : Ménagère demeurant à Agbodrafo et domicilié à Aneho, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 20ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété AMEBEDE, au Sud par un passage de 06m, à l'Est par la Route NATIONALE N°2 LOME – ANEHO, à l'Ouest par la propriété AMAH

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92396-GL déposée le 07-12-2021 M. ALASSANI Iratei, profession : Juriste demeurant à Lomé et domicilié à Boulevard de la Kara, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Agbata Allaglo, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et Ouest par la propriété ALLAGLO, au Sud par une rue de 16m

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92415-GL déposée le 07-12-2021 Mme NADHON Azo Yawagan Mohu, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 60ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Adidokpo, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBODOGLO Eklu, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14 et 20m

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92438-GL déposée le 08-12-2021, M. AKOUTOU Wolou Sourou, profession : Opérateur économique, demeurant à LOME et domicilié à LANKOUVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LOME AFLAO LANKOUVI, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJIBOLO et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92451-GL déposée le 08-12-2021, M. N'TSOUAGLO Kossi Lolonyo, profession : Enseignant, demeurant à USA et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIABOU et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92527-GL déposée le 09-12-2021 M. ABALO La-N'bana, profession : Responsable commercial demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05ha 57a 63ca, situé à Game connu sous le nom de Seva, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HOMAWOO Cyprian Atsu et à l'Ouest par la collectivité ATTIDJE

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92535-GL déposée le 09-12-2021 Mme KPODZOH Atsoupe Hewoe Adjowa, profession: Agent de l'Etat civil demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 4a 86ca, situé à Aképé connu sous le nom de Agodéké, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BIAM, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92567-GL déposée le 10-12-2021 Mme Poudama Piketnam, profession : CADRE DE BANQUE demeurant à LOME et domicilié à AGOE FIOVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 08a 74ca, situé à ASSAHOUN connu sous le nom de ATTI-APEDOKOE, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété EWU, au Sud par la collectivité APPOH et à l'Est par la propriété AZIATI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92575-GL déposée le 10-12-2021 Mme AGBOKOU Kossiwa Mana F., profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié à BE GBENYEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 10a 84ca, situé à KEVE ASSAHOUN connu sous le nom de LOMOE, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AKOUSSA, au Sud par la propriété GAKPA Koffi, à l'Est par la propriété DJREKE Kossi et à l'Ouest par la propriété TEBI Yawo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92637-GL déposée le 10-12-2021 M. ASSOGBAVI Komlan Fangnon, profession : CADRE DE BANQUE demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à AGOENYIVE SOGBOSSITO connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKABA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92736-GL déposée le 13-12-2021, M. MATREVI Pierre-Fourier K., profession : Boucher demeurant à Lomé et domicilié à Bè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 56a 15ca, situé à Kévè connu sous le nom de Towou, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété MATREVI Attitso Kokou, au Sud par la Collectivité DOBORA, à l'Est par la propriété BABA Amévi, à l'Ouest par la Rivière GADJE

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92914-GL déposée le 15-12-2021 M. ADJAHUN Yaovi, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Dabarakondji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 5a 95ca, situé à Dal l'Avé connu sous le nom de Sewove, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité NOSSENOU, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 20m

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92919-GL déposée le 15-12-2021 M. AGBESSO Kabidema, profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié à AkatoViépé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 19ca, situé à Sanguera connu sous le nom de Klikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété ETEY-BENISSAN, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la collectivité ADOSSI et à l'Ouest par une rue de 16m

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92933-GL déposée le 15-12-2021 M. LABIH Koudjo, profession : Instituteur demeurant à Lomé et domicilié à Gblinkomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 01ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Sanguera Wougome, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATANDJI, au Sud par la Route Wougome Ségbé

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94044-GL déposée le 30-12-2021, M. TSRAKASSOU Mawuena, profession : Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZIKPIKPOWO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95380-GL déposée le 21-01-2022, M. ADEWUSI Adelabu, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à GBLINKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 02a 22ca, situé à DALAVE, connu sous le nom de TODOKPOUI, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GBAGBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 101152-GL déposée le 28-04-2022, M. ONOUADJE Ayetchetan K, profession: Inspecteur des douanes, demeurant à LOME et domicilié à ZOPOMAHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité WINNOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108642-GL déposée le 13-12-2022, M. ATCHRIMI Kokouvi, profession : Inspecteur central du trésor, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété des héritiers HADETA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108714-GL déposée le 14-12-2022, Mme NYAKPOR Afi Dzigbodi, profession: ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à KODJOVIAKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à SANGUERA WOUGOME, connu sous le nom de NYAMASSI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété XENYO MAWULI et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109260-GL déposée le 27-12-2022, M. DOUTY Yobe, profession : Entrepreneur, demeurant à AGOE et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 02ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété KOUEVI AYIKOUE, à l'Est par la propriété AHONGAN et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109292-GL déposée le 28-12-2022, M. AOUKOU Komlan Dela D, profession : Mainteneur en informatique, demeurant à LOME et domicilié à NOVISSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 11ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TESSOU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109306-GL déposée le 28-12-2022, M. MENSAH Messanvi K. G, profession : Directeur de société, demeurant à TOGOKOME et domicilié à TOGOKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de TOGOKOME, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DOSSAH AMOUZOUGAN LOUIS, à l'Est par une propriété non dénommée et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109340-GL déposée le 30-12-2022, Mme SAMBONI LARE Yambampo, profession: Comptable gestionnaire, demeurant à LOME et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SRABI KOMLA SOUZA et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109358-GL déposée le 30-12-2022, Mme HONOU Ameyovi Djifanou, profession: ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN DOGBEAVOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 574, à l'Est par le lot n° 576 et à l'Ouest par le lot n° 572.

Elle déclare que ledit immeuble appartient aux héritiers de feu DEGBE Dotsè Fogan et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109549-GL déposée le 09-01-2023, Mme DONDJA Sikiratou Danawè, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ZOGBI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109550-GL déposée le 09-01-2023, Mme DJOBO Wano, profession : Kinésithérapeute, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 88ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de ATHIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par la collectivité AKPALE, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LOGAN KOSSI JEAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109551-GL déposée le 09-01-2022, M. SOOU Essoyomowe, profession : Juriste, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 88ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE KOPEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété NOGOME LIASIDJI et à l'Ouest par la route SAGBADO YOKOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109552-GL déposée le 09-01-2023, M. et Mme YOVO Yawo et NAKE Yawa épouse YOVO, profession : Pasteur et Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliés à ADIDOGOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 38ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AVENOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 35, à l'Est par le lot n° 41 et à l'Ouest par les lots n° 40A et 39.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109553-GL déposée le 09-01-2023, Mme ANOUMOU Afiavi, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BE PA DE SOUZA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à KPOGAN, connu sous le nom de AGBETIKO, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune, au Sud par la collectivité ALIPUI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109554-GL déposée le 09-01-2023, Mme KUEGAH-CHOUCHOUDA Kanlé, profession: Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 64ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de ADIDOGOME GBLENKOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 50, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par le lot n° 49A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109555-GL déposée le 09-01-2023, M. MEGAYO Kokou Lolonyo, profession: sans profession, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 31ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de WOUGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété ANAGBAN KOSSI, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109556-GL déposée le 09-01-2023, Mme OGOOUNTOLA Sinatou Idowou, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN FOREVER, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 07ca, situé à TOKOIN ABOVEY, connu sous le nom de GBOSSIME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 16, au Sud par le lot n° 18, à l'Est par le lot n° 15 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109557-GL déposée le 09-01-2023, M. MAMAH Kassim Awal, profession : Commissaire principal, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AGOE LEGBASSITO, connu sous le nom de KPLOKPOVIME KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité KOUMESSI, au Sud par une rue en projet de 20m, et à l'Est par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109558-GL déposée le 09-01-2023, M. AMOUZOU Folly, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de WONYOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 683, au Sud par les lots n° 679 et 678, à l'Est par la propriété AKAKPO AGBEKO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109559-GL déposée le 09-01-2023, M. AMAVI-AFO Amah, profession : Agent maritime, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de ALOGAVI KOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MISSIAMENOU et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109560-GL déposée le 09-01-2023, M. BONROMBOZOU Akantchaou, profession : Journaliste, demeurant à LEGBASSOKPE et domicilié à AHONKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TESSOU A. AMEKFLOWODO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109561-GL déposée le 09-01-2023, Mme AFOLA Victoria Adjoua Ahouéfavi, profession: Enseignante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FODZAGBO SOUWODE et au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109562-GL déposée le 09-01-2023, M. GODJE Seidou, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à BE CENTRE TOKOIN KELEGOU, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 654, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 646 et à l'Ouest par le lot n° 644.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109563-GL déposée le 09-01-2023, M. NOUTCHET Komlavi Ametefe, profession : Menuisier aluminium, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de EZION KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKAKPO KOMLAN et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109564-GL déposée le 09-01-2023, M. BAMOUDNA Gomna, profession : Agent technique, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOSSIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMOUSSOU OUGNIMAWÉ et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109565-GL déposée le 09-01-2023, M. KAWELE Kokuvi, profession : Employé de société, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à TOGGLEKOPE AHONKPOE, connu sous le nom de ZOGBEGAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADOUKPO ATA et à l'Ouest par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109566-GL déposée le 09-01-2023, M. LIMOAN Armand Hospice, profession : Technicien bâtiment, demeurant à LOME et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de AGBATA, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOEVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109567-GL déposée le 09-01-2023, M. DOMANCHIN Datagni, profession : Directeur de société, demeurant à BASSAR et domicilié à BASSAR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SOGBOSSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GAVON AWOUDI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109568-GL déposée le 09-01-2023, Mme KOUJEGBE Adjo Catherine épouse TETÉY, profession: Pasteur, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 37ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de DALIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue en projet de 28m, au Sud par une rue en projet de 14m, à l'Est par la propriété KINVI-BOH FOLLY DOUNYO et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109569-GL déposée le 09-01-2023, Mme BAMISSA Afi, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à HANOUKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 70ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BADAGBON, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109570-GL déposée le 09-01-2023, M. AGBEGBO Koffi, profession : Mécanicien à deux roues, demeurant à LOME et domicilié à DEVEGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 85ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de DEVEGO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud et à l'Est par le lot n° 37B et à l'Ouest par le lot n° 36.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109571-GL déposée le 09-01-2023, M. DJERI-ALASSANI Faré-Waye, profession : Ingénieur agronome, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 49ca, situé à LOME AFLAO WOESSOME, connu sous le nom de WOESSOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 144m chacune, au Sud par le lot n° 1300 et à l'Ouest par le lot n° 1301A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109572-GL déposée le 09-01-2023, Mme BINKAGNI Wanon, profession : Enseignante, demeurant à LOME et domiciliée à WESSOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AVEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1318, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 1316A et à l'Ouest par le lot n° 1315.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109573-GL déposée le 09-01-2023, M. BATCHOUDI Warfai, profession : Architecte urbaniste, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 31a 19ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AGOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOPEGNON et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109574-GL déposée le 09-01-2023, Mme VIGNON Akoko, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SAGBADO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété EDOH et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109575-GL déposée le 09-01-2023, Mme YAKOUBOU BOUKARI Oumeyatou, profession: Particulier, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 78ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATILA KODJO et ATSILO KOFFI et au Sud par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109576-GL déposée le 09-01-2023, M. LASSEY Georges Sèwa, profession : Retraité, demeurant à AGBODRAFO et domicilié à AGBODRAFO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 44ca, situé à ANEHO AGBODRAFO, connu sous le nom de HOTEL LE LAC, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue existante de 12m, au Sud par la rue de l'hôtel LE LAC, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers ADOUAYOM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109577-GL déposée le 09-01-2023, Mme KOUDODZI Akouvi E, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à NYEKONAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GATHO KOSSI et EWON KOKOU et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109578-GL déposée le 09-01-2023, Mme KOUDODZI Akouvi E, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à NYEKONAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA KLEME, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GALE et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109579-GL déposée le 09-01-2023, Mme KOUDODZI Akouvi E, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à NYEKONAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par une propriété non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109580-GL déposée le 09-01-2023, M. ABIDI Komi, profession : Enseignant, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de DEKPO, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété AJAVON MESSAN ADJRI MAWULE, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété GALLEY KOMI MESSAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109581-GL déposée le 09-01-2023, M. DUAMENYO Yao Younpi, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 89ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOSSIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZIADEKE, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Est par une rue existante de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109582-GL déposée le 09-01-2023, Mme AGBOTOFIO Léonie, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 78ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de AGBATA, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété N'DANOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109583-GL déposée le 09-01-2023, M. AMONA Mefeinyou, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 84ca, situé à AMADAHOME, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1417B, au Sud par les lots n° 1418 et 1419, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par les lots n° 1419 et 1416.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109584-GL déposée le 09-01-2023, M. TANAN Amana, profession : Directeur de société, demeurant à AGOE et domicilié à KOSSIGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 11ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 16m chacune, au Sud par la collectivité ASSIMADOU et à l'Ouest par la propriété ZODOPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109585-GL déposée le 09-01-2023, M. TCHODIE Tchalla, profession : Retraité, demeurant à AGOE et domicilié à ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 99ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de LOME III, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 256B et 257, à l'Est par le lot n° 259 et à l'Ouest par le lot n° 255.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109586-GL déposée le 09-01-2023 M. TCHODIE Tchalla, profession : Retraité, demeurant à AGOE et domicilié à ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 63ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SIVEDOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété APELETE et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109587-GL déposée le 09-01-2023, Mme KADJAKA Tilani Axana épouse FOSTER, profession: Directrice d'entreprise, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 49ca, situé à BE KLIKAME, connu sous le nom de KLIKAME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 134B, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109588-GL déposée le 09-01-2023, M. ATABA Aloegnim, profession : Employé de banque, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ATTILA, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109589-GL déposée le 09-01-2023, M. KOUWOAYE Amevi Rocard, profession : Economiste, demeurant à VOGAN et domicilié à VOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 31ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATHIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par la collectivité ANAKA, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DZELOU SABA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109590-GL déposée le 09-01-2023, M. KOUWOAYE Agbegno, profession : Comptable gestionnaire, demeurant à VOGAN et domicilié à WOGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 48ca, situé à AFLAO SAGBADO YOKOE, connu sous le nom de KOPEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété AGBOFOATI HOEDJI, à l'Est par la route YOKOE KOPEGAN de 24m et à l'Ouest par la propriété XOKE AMEYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109591-GL déposée le 09-01-2023, M. SOLA Amévi, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 49ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 645A et 647A, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 647A et à l'Ouest par le lot n° 645A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109592-GL déposée le 09-01-2023, M. FADA Yawo, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 81ca, situé à SAGBADO WOUGOME, connu sous le nom de DEKPO, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJALEVON et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109593-GL déposée le 09-01-2023, M. ZOUPOYA Koffi Lebene, profession : Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à SAGBADO KLEME, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ADZAKEY ADABLA et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109594-GL déposée le 09-01-2023?, M. KEMENCE Kokou Oyomé, profession : Colonel, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à ZOWLA CAMP MILITAIRE, connu sous le nom de KLOUKOUTOU KONDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 50m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TEKOU AGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109595-GL déposée le 09-01-2023, M. DJIYEHOU Koffi Messan, profession : Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de AGBATA, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété COMLAN CATARIA K., au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune et à l'Ouest par la propriété BIASSI ABEKOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109596-GL déposée le 09-01-2023, Mme TEKOU Affankomé Sena épouse MAHINO, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 69ca, situé à LOME RIVES DU ZIO, connu sous le nom de RIVES DU ZIO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 741, au Sud par une rue en projet de 20m, à l'Est par le lot n° 739 et à l'Ouest par le lot n° 743.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109597-GL déposée le 09-01-2023, M. AZIANWATAAtsou Amenyo, profession : Plombier, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 76ca, situé à DAGUE, connu sous le nom de DAGUE, préfecture des Lacs et borné au Nord par l'école primaire catholique de DAGUE, au Sud par la propriété des héritiers NEGLOKPE, à l'Est par un cimetière et à l'Ouest par la propriété des héritiers GOUDJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109598-GL déposée le 09-01-2023, M. AZIANWATAAtsou Amenyo, profession : Plombier, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à BE-EST KEGUE, connu sous le nom de ZOGBEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBAGLO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109599-GL déposée le 09-01-2023, M. KAO KEZIE Essohaname Bato-Bawi, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 06ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOKPOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBAGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109600-GL déposée le 09-01-2023, M. KPEGBA Ayao Amegnon, profession : chef d'entreprise, demeurant à LOME et domicilié à YOKOE AGBLEGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 85ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANAGBLA DOSSEH et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109601-GL déposée le 09-01-2023, M. ATAKLO Atsu Midim, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à GBOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété VEDOME et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109602-GL déposée le 10-01-2023, M. TCHALA Akomola Idrissou, profession : Géographe, demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TSIVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété BANKA JULES, au Sud par une rue existante de 16m, à l'Est par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la propriété BANKA JOEL.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109603-GL déposée le 10-01-2023, Mme AGBOGAN Abra Emefa, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 35ca, situé à LOME AFLAO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété AKPALOO ASSILEVI et au Sud par une rue projetée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKOSSOU TOGBUI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109604-GL déposée le 10-01-2023, Mme AGBOGAN Abra Emefa, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 40ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété KPONFON, au Sud et à l'Ouest par la propriété MISSISSO et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109605-GL déposée le 10-01-2023, Mme MABOUDOU Adjoavi Charlotte Madeleine épouse GOMADO, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 95ca, situé à BE-EST KELEGOUGAN, connu sous le nom de ZOGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par un passage de 06m, au Sud par la propriété SODOGA MIGLASSO, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109606-GL déposée le 10-01-2023, Mmes GNIDOTE Kossiwa Enyonam et GNIDOTE Ayawa Jeanne, profession : Revendeuse et Etudiante, demeurant à LOME et domiciliées à HEDZRANAWOE, majeures non interdites jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 52ca, situé à AFLAO WOUGOME, connu sous le nom de WOUGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPONHA et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elles déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109607-GL déposée le 10-01-2023, M. VIAINON Comlan Romain, profession : Cultivateur, demeurant à NANGBETO et domicilié à CITE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 68a 77ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AMAGLO, au Sud par les collectivités APEDO et BOSSO et à l'Est par la collectivité AGBAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109608-GL déposée le 10-01-2023, M. EFIA Kossi Jérôme, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à LANKOUVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 26ca, situé à SAGBADO LANKOUVI, connu sous le nom de YAKPLO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 3A, au Sud par la route LANKOUVI YOKOE ADIDOGOME de 30m, à l'Est par les lots n° 5, 6 et 4B et à l'Ouest par les lots n° 1 et 2.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109609-GL déposée le 10-01-2023, M. EFIA Kossi Jérôme, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à LANKOUVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 65ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route SANGUERA AGOENYIVE de 30m, au Sud par la collectivité KPOWOE, à l'Est par le titre foncier n° 40483 RT et à l'Ouest par la route KLEME SANGUERA KPOME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109610-GL déposée le 10-01-2023, M. KOUDRI Kossi, profession : Analyste financier, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 25, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 30B et à l'Ouest par le lot n° 29.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109611-GL déposée le 10-01-2023, M. KASSIKI Esso, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à KLIKAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 99ca, situé à AFLAO TOTSI, connu sous le nom de TOTSIVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 249, au Sud par le lot n° 240B, à l'Est par un passage de 06m et à l'Ouest par le lot n° 239.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109612-GL déposée le 10-01-2023, M. KOUDAYA Koffi Semeko, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 67ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de KPOGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par la collectivité YOVO, au Sud par la route nationale n° 2 LOME ANEHO de 40m, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la route AGBATA KPOGAN de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109613-GL déposée le 10-01-2023, M. D'ALMEIDA Anoumoussan Ewenam, profession : comptable, demeurant à AGOE et domicilié à KITIDJAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de WOUGOME-DEKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPOFON et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109614-GL déposée le 10-01-2023, M. et Mme LOKOSSOU Mawulé et AKOUEDE Dodji, profession: Retraités, demeurant à LOME et domiciliés à ADAKPAME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 63ca, situé à BE AMOUTIVE, connu sous le nom de ANFAME NORD, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 113A et 113B, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 112A et à l'Ouest par le lot n° 116.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109615-GL déposée le 10-01-2023, M. AFODA Kafaba, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à NANEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de NANEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 1609A et 1606A, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109616-GL déposée le 10-01-2023, M. MAKO Abdoulatif, profession : Imam, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de FIDOKPUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité DOVON et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109617-GL déposée le 10-01-2023, Mme KOUGNEODO Apetogbo Akouvi épouse ADOUGBA, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 32ca, situé à LOME TOKOIN HEDZRANAWOE, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par le lot n° 1428, à l'Est par le lot n° 1437 et à l'Ouest par le lot n° 1436A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109618-GL déposée le 10-01-2023, M. N'GUSSAN Naya, profession : Comptable gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de NANEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SEBLE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109619-GL déposée le 10-01-2023, M. EBIZO Koffi, profession : Entrepreneur, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 28a 60ca, situé à LEGBASSITO AHONKPOE, connu sous le nom de DZOGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité AGBAVON, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par la propriété ADJALLE AYETE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109620-GL déposée le 10-01-2023, Mme DABLA Kossiwa, profession : Styliste modéliste, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOADIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 37ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par la collectivité NOMAGNO, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TEKPE DENU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109621-GL déposée le 10-01-2023, Mme GNASSINGBE Moussouyèm épouse BATAMTETOU, profession: Assistante sociale, demeurant à GBONVE et domiciliée à GBONVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 20ca, situé à AGOE NYIVE LOGOPE, connu sous le nom de HOUMBI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1048A, au Sud par le lot n° 1051, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 1049.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109622-GL déposée le 10-01-2023, M. BATAMTETOU Komlan, profession: Secrétaire d'administration, demeurant à AGOE et domicilié à LYCEE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 32ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOTISSEMENT GENDARMERIE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 579, au Sud par le lot n° 581, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par les lots n° 577 et 578.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109623-GL déposée le 10-01-2023, Mme ASSIH Mana, profession : Commerçante, demeurant à AGOE et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 03ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ALI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109624-GL déposée le 10-01-2023, Mme ASSIH Mana, profession : Commerçante, demeurant à AGOE et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 39ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de CACAVELI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud par le lot n° 315, à l'Est par les lots n° 304A et 305A et à l'Ouest par le lot n° 303.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109625-GL déposée le 10-01-2023, M. ATTILA Kodjo, profession : Gestionnaire comptable, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 72ca, situé à LEGBASSITO ADIDOME, connu sous le nom de BOKPOKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété KOWOU VIZA, au Sud par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTILA KOFFI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109626-GL déposée le 10-01-2023, M. VISSOUH Kossivi Setutsi, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 55ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOAGBODZI S. FRANCIS.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109627-GL déposée le 10-01-2023, Mme HOMA WOO Sandra Reagan, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domicilié à TOGO 2000, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de KPESSI, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ETOWOGBE et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109628-GL déposée le 10-01-2023, Mmes TOSSOU Kekely Olyda et TOSSOU Kafui Fanfani, profession : Comptable assistant et Ménagère, demeurant à LOME et domiciliées à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 03ca, situé à GBODJOME AGBODAN-KOPE, connu sous le nom de TOGOME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété des héritiers KOKO LAWSON.

Elles déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109629-GL déposée le 10-01-2023, Mme MAQUET Marie A. Michele épouse AKAKPO, profession: Employée, demeurant à LUXEMBOURG et domiciliée à LUXEMBOURG, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 16a 39ca, situé à ASSAHOUN FOKPO N°1, connu sous le nom de LOGOKPE, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EGOU AKOSSIWA et au Sud par la propriété EDJA KOMI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109630-GL déposée le 10-01-2023, M. NANDJA Agba, profession : Technicien génie civil, demeurant à AGOE et domicilié à ATIOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 320B, au Sud par le lot n° 321, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par un lot non numéroté.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109631-GL déposée le 10-01-2023, Mme MAMA Halima, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à BE-KPOTA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 22ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AVOUDJIGBE, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par la propriété AVOUDJIGBE, à l'Est par une rue de 12m et à l'Ouest par la propriété OUADJOVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109632-GL déposée le 10-01-2023, M. GEBREEL ABDUL Kassim, profession : Frigoriste, demeurant à AGOE et domicilié à ADJOUGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AGOE NYIVE NORD, connu sous le nom de NORD, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 354, au Sud et à l'Est par des rues de 12m chacune et à l'Ouest par le lot n° 356A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109633-GL déposée le 10-01-2023, M. GEBREEL ABDUL Kassim, profession : Frigoriste, demeurant à AGOE et domicilié à ADJOUGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 58ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété TOGLO KOMLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109634-GL déposée le 10-01-2023, M. AMOUZOU Koffi, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA SAGNRAKO, connu sous le nom de AYIGBAHEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HALO et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109635-GL déposée le 10-01-2023, M. AMOUZOU Koffi, profession : directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ELAVAGNON, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 2562A, au Sud par le lot n° 2560, à l'Est par le lot n° 2561 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109636-GL déposée le 10-01-2023, Mme OKOTAN Aïcha épouse LIDIER, profession: Ménagère, demeurant à FRANCE et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 65ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de DAGUE, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété AGBOKOU MASSAN, à l'Est par la propriété NEGLOKPE TSOTSO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109637-GL déposée le 10-01-2023, Mme GUEMADJI Mawussé, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 51, au Sud et à l'Est par des rues en projet de 20m chacune et à l'Ouest par le lot n° 48.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109638-GL déposée le 10-01-2023, M. GUIDIGASSOU Kokou, profession : Déclarant en douanes, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 51ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TOGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 147, au Sud et à l'Est par le lot n° 148 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109639-GL déposée le 10-01-2023, Mme VOVO Akoko, profession : Particulier, demeurant à FRANCE et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 35ca, situé à BE, connu sous le nom de ADAKPAME COLAS, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1885, au Sud par le lot n° 1888A, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 1887.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109640-GL déposée le 10-01-2023, M. MONTCHO Amenyinu Koffivi, profession : Directeur de société, demeurant à SENEGAL et domicilié à DAKAR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 25ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAKLI PAPA VI et GAKLI MAWUNEDI et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109641-GL déposée le 10-01-2023, Mme AMOUZOU Dede, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à ZOSSIME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 44ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ASSIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété VIGNO YAO ALASSAN, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109642-GL déposée le 10-01-2023, M. BOGNON Kodjo Désiré, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ZOPOMAHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 42ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AMEDENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud et à l'Est par la propriété YELOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109643-GL déposée le 10-01-2023, M. AGOUDA Esotosomoyo, profession : Chauffeur, demeurant à AGOE et domicilié à ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 53ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AMADENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKI AGBENOWOKO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109644-GL déposée le 10-01-2023, Mme KESSOUGBO Kossuwa, profession: Gestionnaire, demeurant à KPALIME et domiciliée à NYIVEME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 40ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEDOME.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109645-GL déposée le 11-01-2023, M. GAMBARI Massahoudou, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à KOSSIGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 71ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de FIOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKPOTO KODJO et à l'Ouest par un passage de 6m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109646-GL déposée le 11-01-2023, M. KOKOU Samah, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPEHENOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 20ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKOR, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TODZRO ABLA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109647-GL déposée le 11-01-2023, Mme OURO-KOURA Sadia, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 93ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de HOUMBI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le morcellement 13545/17, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par le lot n° 450A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109648-GL déposée le 11-01-2023, M. ASSOGBA Ayefounin, profession : Fonctionnaire de police, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de BOKPOKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AKY YAOVI, au Sud et à l'Est par la propriété YELOU KOKOUTSE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109649-GL déposée le 11-01-2023, M. ABADJA Felou Memed, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 95ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de KITIDJAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 205B et 206, à l'Est par une rue existante de 20m et à l'Ouest par le lot n° 203.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109650-GL déposée le 11-01-2023, M. ABADJA Felou Memed, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de AGOE NYIVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 544, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par le lot n° 547 et à l'Ouest par le lot n° 545A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109651-GL déposée le 11-01-2023, M. ABADJA Felou Memed, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à TOGBLE KOPE, connu sous le nom de CAMP FIR NORD, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 141A, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune et à l'Est par le lot n° 142.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109652-GL déposée le 11-01-2023, M. MEDETOGNON B. Datevi Hervé, profession : Directeur de société, demeurant à AGBATA et domicilié à AGBATA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 08ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité TOUBLOU, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par une rue non dénommée de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109653-GL déposée le 11-01-2023, M. MEDETOGNON B Date Joël, profession : Responsable commercial, demeurant à LOME et domicilié à AHADJI KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité TOUBLOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109654-GL déposée le 11-01-2023, M. TRAORE Zenidini, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1548-1550A, au Sud par le lot n° 1550C, à l'Est par une rue de 30m et à l'Ouest par le lot n° 1549A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109655-GL déposée le 11-01-2023, M. YENA Kouessivi Ignace, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 47ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 399B, au Sud par une rue de 28m, à l'Est par le lot n° 398 et à l'Ouest par un passage de 06m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109656-GL déposée le 11-01-2023, M. YENA Kouessivi Ignace, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 13ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route SANGUERA AGOE NYIVE de 30m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SAPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109657-GL déposée le 11-01-2023, M. YENA Kouessivi Ignace, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KPONOR et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109658-GL déposée le 11-01-2023, M. YENA Kouessivi Ignace, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ANTHONY KOFFI M et à l'Est par la route SEGBE SANGUERA de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109659-GL déposée le 11-01-2023, M. YENA Kouessivi Ignace, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 15ca, situé à AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de HETSIAMI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par les lots n° 187A et 189B, à l'Est par le lot n° 187A et à l'Ouest par le lot n° 189B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109660-GL déposée le 11-01-2023, M. TCHALLA Kossi Kassegne, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AXOVI AMOU YAOVI et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109661-GL déposée le 11-01-2023, Mme AMAVI Ayélé Jeannette, profession : Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à SOVIEPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 19ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de SOVIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 627A, au Sud par la rue VONDZOGBE de 16m et à l'Ouest par les lots n° 623, 624 et 625.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109662-GL déposée le 11-01-2023, M. LOGOSSOU Koffi, profession : Magasinier, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 27ca, situé à BAGUIDA TAMAGNIN, connu sous le nom de BENIGLATO, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DOWOU et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109663-GL déposée le 11-01-2023, Mme GALEY-ZEWU Ablewa Ana épouse ADZODO, profession: Assistante médicale, demeurant à LOME et domiciliée à BE-ADIDOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 79ca, situé à LOME AFLAO SOVIEPE, connu sous le nom de N'DANIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 207, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par le lot n° 206 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109664-GL déposée le 11-01-2023, M. AGLEBE Yaovi, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBODOGLO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109665-GL déposée le 11-01-2023, Mme BARSON Atsouponi, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à SOVIEPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 79ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAMADJI AKOETE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109666-GL déposée le 11-01-2023, M. KOUDOH Kodjo, profession : Juriste fiscaliste, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 14ca, situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de ADIDOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 201, au Sud par le lot n° 203B et 205, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot n° 202.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109667-GL déposée le 11-01-2023, M. GNAMDJA Biyemecopone, profession : Caissier, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 67ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MASSEME et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109668-GL déposée le 11-01-2023, M. GBONRONFOUN Komlan, profession : Maçon, demeurant à BAGUIDA et domicilié à KPOGAN AGBETIKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 58ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBATA ZIVE, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ALLAGLO SOLI LANKPOZON, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109669-GL déposée le 11-01-2023, M. KPODAR Anani Florentin, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 29ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODRAFO KPOTA, préfecture des Lacs et borné au Nord par la collectivité BROOHM, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété BROOHM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109670-GL déposée le 11-01-2023, M. ADAM Abdou-Rahim, profession : Vulcanisateur, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 0a 75ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AGBLELIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALI NUTSUVIA et au Sud par un passage de 05m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109671-GL déposée le 11-01-2023, M. BOUSSARI Ibrahim, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à KLEME AGOKPANOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à SAGBADO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AHIABA et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109672-GL déposée le 11-01-2023, M. D'ALMEIDA Amah Gotty, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 70ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de DEVEGO, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEGANDJIN ASSOU et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109673-GL déposée le 11-01-2023, M. KAVEGUE Kossi Pascal-Fort, profession : Menuisier du bâtiment, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 42ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADOGLOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité SAVI DE TOVE, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 20m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109674-GL déposée le 11-01-2023, Mme ANAGOSSI Adjowa Biova épouse DIATA, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à YOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à TOGBLE, connu sous le nom de DIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDZO HOUNGBE AGBASSOU et au Sud par une rue de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109675-GL déposée le 11-01-2023, M. TESSEY Ablam Gomelan, profession : Cultivateur, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de KPOGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par la route nationale n° 2 LOME ANEHO de 40m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEHONOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109676-GL déposée le 11-01-2023, M. NATONGOU Banalin, profession : Mécanicien auto, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 60ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 20, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par les lots n° 22 et 23 et à l'Ouest par le lot n° 18.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109677-GL déposée le 11-01-2023, M. NYAGBLODZRO Kodjo Papa-Va, profession : Infirmier d'Etat, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 35ca, situé à GBODJOME DEVIKINME, connu sous le nom de MESSAN PLACCA-KONDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la collectivité LAWSON-PLACCA, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109678-GL déposée le 11-01-2023, M. ZOTOGLO Koffi Halovi A, profession : Retraité, demeurant à KPALIME et domicilié à ZOMAYI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 69, au Sud par le lot n° 73, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 70.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109679-GL déposée le 11-01-2023, M. OURO-SAMA Ali-Babah, profession : Secrétaire général, demeurant à MANGO et domicilié à QUARTIER ADMINISTRATIF, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 0a 89ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la voie de contournement de 50m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ATIDOKPO-LOVI et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109680-GL déposée le 11-01-2023, Mme DEGBOTSE-GOE Akuvi Seenam épouse SIMONS, profession : Sans profession, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 78ca, situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété N'TSOUGAN AZIAMADJI, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEVLO KOUDENOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109681-GL déposée le 11-01-2023, Mme ESSOR Adjovi Sefako, profession : Coiffeuse, demeurant à USA et domiciliée à USA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 81ca, situé à AFLAO WOUGOME, connu sous le nom de KLONYIVETO, préfecture du Golfe et borné au Nord par les propriétés DATSOMON DZOULDZI et AHIAYE KPEGLI, au Sud par la propriété au Nord par les propriétés DATSOMON DZOULDZI, à l'Est par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la propriété AHIAYE KPEGLI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109682-GL déposée le 11-01-2023, M. AMEGEE Benoit, profession : Ingénieur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 70ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOUGBA MESSAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109683-GL déposée le 11-01-2023, M. PITASSA Sizing, profession : Employé de bureau, demeurant à AGOE et domicilié à KLEVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de AKOIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ADJIAKPOR et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109684-GL déposée le 11-01-2023, M. PITASSA Sizing, profession : Employé de bureau, demeurant à AGOE et domicilié à KLEVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 37ca, situé à TOGBLE KOPE, connu sous le nom de AKOIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16m chacune, au Sud par la propriété AZOUMAH et à l'Ouest par la propriété SIZING.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109685-GL déposée le 11-01-2023, M. LAWSON-SOMADJE Akouété, profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE KELEGOUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 00ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de ZEBE, préfecture des Lacs et borné au Nord par le lot n° 377, au Sud par le lot n° 379, à l'Est par un passage de 06m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109686-GL déposée le 11-01-2023, Mme HOR Afi Delali, profession : Revendeuse, demeurant à FRANCE et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLADJEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété des héritiers de feu TEKPE DENOU et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109687-GL déposée le 11-01-2023, Mme DOVI Akole Rafiatou épouse MEMENE, profession: Secrétaire de direction, demeurant à LOME et domiciliée à CASSABLANCA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca, situé à TOKOIN HEDZRANAWOE, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 17, au Sud par la bretelle TOGO 2000 de 40m, à l'Est par le lot n° 15 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109688-GL déposée le 11-01-2023, Mme AHOVEY Akouavi Egnonam, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à WESSOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 76ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DABLA et au Sud par des rues de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109689-GL déposée le 11-01-2023, Mme KOWU Edoh, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à GBLINKOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 13ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SONAHOUNSOUNNOU et à l'Est par une rue non dénommée de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109690-GL déposée le 11-01-2023, M. TOKRE Kpona, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété AGBODAN, au Sud et à l'Est par la propriété TOGBUI KOFFI DE AMEGO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109691-GL déposée le 11-01-2023, M. TEBI Komi, profession : Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par la propriété AZALEKOR K.H, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AWOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109692-GL déposée le 11-01-2023, M. TEBI Komi, profession : Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par la propriété AZALEKOR K. H, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AWOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109693-GL déposée le 11-01-2023, M. KAMETI-ATI Koku Dodzi, profession : Agent de développement, demeurant à LOME et domicilié à GBLINKOMEGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 30ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité GBEKE, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par une rue de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109694-GL déposée le 11-01-2023, M. GEDU Ayao Sénamé, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de TOGO KOME, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété DOSSAH ANTOINETTE, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOSSAH ADANDEY PASCAL.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109695-GL déposée le 11-01-2023, M. KODJO Komi Domelevo, profession : Sous-lieutenant des FAT, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la collectivité AWOUDE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109696-GL déposée le 11-01-2023, M. KODJO Komi Mawule, profession : Pompiste, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOADIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AWOUDE et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109697-GL déposée le 11-01-2023, Mme ADJOYI Ayawovi épouse DOSSA, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AMADAHOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 24ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de AGBODRAFO, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété CHARTEY A. DOVI, à l'Est par la propriété EGBO et à l'Ouest par une rue de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109698-GL déposée le 11-01-2023, M. KOMI Migan, profession : Retraité, demeurant à AGOE et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 90ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFOUMEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109699-GL déposée le 11-01-2023, M. et Mme EKLKOEVANU Ekouevi E. et HOUMEY Meteteiton épouse EKLKOEVANU, profession: Fonctionnaire et Juriste, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 20ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de ZOWLAGAN, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud par la propriété SOUKOU, à l'Est par la propriété FOLLY KANGNIVI DJIGBODI et à l'Ouest par la route ANEHO ZOWLAGAN de 20m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109700-GL déposée le 12-01-2023, Mme TCHAGBALE Salifatou, profession : Médecin, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 43ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKOSSOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109701-GL déposée le 12-01-2023, M. AKROU Assan, profession : Menuisier aluminium, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 01a 53ca, situé à LEGBASSITO AHONKPOE, connu sous le nom de ATRICOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AWANYO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109702-GL déposée le 12-01-2023, M. AMOUSSOU Kokou André, profession : Cultivateur, demeurant à ZOUHONOU et domicilié à ZOUHONOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 86ca, situé à AKLAKOU, connu sous le nom de AKLAKOU, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété SESSOU, au Sud par une rue de 10m et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109703-GL déposée le 12-01-2023, Mme DJADJA-AVONYO Ayovi A, profession : Coiffeuse esthéticienne, demeurant à AGOE et domiciliée à ASSIYEYE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DALIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Est par la collectivité SAKPLETO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109704-GL déposée le 12-01-2023, Mme ADANNOU Houevi Anastasie, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 66ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une réserve administrative spéciale, à l'Est par le lot n° 660 et à l'Ouest par le lot n° 664.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109705-GL déposée le 12-01-2023, M. MOEVI Adotè Akue, profession : Directeur de société, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 81ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de TAMANYI, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 1A et 2B, au Sud par une rue de 20m, à l'Est par le lot n° 2B et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109706-GL déposée le 12-01-2023, M. DOUVON Thomas et Mme AKAKPOVI Mariame, profession: Infirmier et Tresseuse, demeurant à USA et domiciliés à USA, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca, situé à AGBODRAFO ALOGAVI, connu sous le nom de AHAME, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété PRINCE AGBODJAN LABITE A et à l'Est par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109707-GL déposée le 12-01-2023, M. AGODE Kossi Tomavo, profession : Retraité, demeurant à DAVIEMONDJI et domicilié à DAVIEMONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109708-GL déposée le 12-01-2023, M. ATAKE Hodabalo, profession : Juriste, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 52ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AVINATO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud et à l'Est par la propriété ADZOGBLE AYAO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109709-GL déposée le 12-01-2023, M. AKAKPO-NUMADO Noamegbo Komla, profession: Ingénieur électro mécanicien, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ASSAHOUN APEYEME, connu sous le nom de KPEGBLI, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBAKLA AYAWOVI DOTAGBENU et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109710-GL déposée le 12-01-2023, M. KINDEDJI Kossivi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBODRAFO GBODJOME, connu sous le nom de APOUGBLE, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ETOU et à l'Est par la propriété AKUMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109711-GL déposée le 12-01-2023, M. GUIDIGASSOU Kokou, profession : Déclarant en douanes, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à ANFAME NORD ADAKPAME, connu sous le nom de KPOTA COLAS, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1440, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot n° 1443 et à l'Ouest par le lot n° 1441A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109712-GL déposée le 12-01-2023, M. ADOVI Komlanvi, profession : Technicien bâtiment, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 22ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPOZO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 19, au Sud par le lot n° 21, à l'Est par les lots n° 22 et 27 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109713-GL déposée le 12-01-2023, Mme D'ALMEIDA Ayélé Mawulé, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ASSIVITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 72ca, situé à KPEME APETOKOPE, connu sous le nom de SABOUTEY-KONDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété GUSTAV MENSAH, au Sud par la propriété AGBEVIDE KAYI, à l'Est par la propriété KOUDOSSOU BERTHE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109714-GL déposée le 12-01-2023, M. AMEGAN Komi N. Roger, profession : Technicien Télécom, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 08ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIATO KOKOUI HOVE et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109715-GL déposée le 12-01-2023, Mme KUMAKO Ami Manowoxa, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété EDOH KOMLAN et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109716-GL déposée le 12-01-2023, M. KOUAGOU Osseta Mouthala, profession : Militaire, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 88ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété SOMALI, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109717-GL déposée le 12-01-2023, M. KEGBEROU Amana, profession : Agent de douane, demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TSOMANA ALA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109718-GL déposée le 12-01-2023, M. OURO-AGBAMDJALLA Tcha-Bouwé, profession: Technicien en informatique, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 21ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de HOUMBI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 439, au Sud par le lot n° 443, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 440 et 441A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109719-GL déposée le 12-01-2023, M. TETE Kossi Gbeblewou, profession : Démographe, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 62ca, situé à ADIDOGOME, connu sous le nom de KOHE, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété AKATO KWOAMI, à l'Est par la route KOHE ZOSSIME de 30m et à l'Ouest par la collectivité AGBOLOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109720-GL déposée le 12-01-2023, M. WAM DJIRMA Djaaname, profession : Etudiant, demeurant à AGOE et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AVINATO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADZOGBLE KOAMI GABRIEL et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109721-GL déposée le 12-01-2023, M. ADAMAH Folly Foligan, profession : Entrepreneur, demeurant à GLIDJI et domicilié à GLIDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en quatre parcelles ayant la forme de quatre polygones irréguliers d'une contenance totale de 10ha 00a 02ca, situé à ANFOIN ANAME-GBAGAME, connu sous le nom de GOME-GBLE, préfecture des Lacs et borné PARCELLE A : au Nord par la collectivité TEKO AGBOLO, au Sud par la collectivité EKLOU KOGNON, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune. PARCELLE B : au Nord par la collectivité TEKO AGBOLO, au Sud par une propriété non dénommée, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune. PARCELLE C : au Nord par la collectivité AFATSAO FOLLY AYOGBO, au Sud par une propriété non dénommée, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune. PARCELLE D : au Nord et à l'Est par la collectivité DOSSEH MIWAKON, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble appartient à ADAMAH Elodie Caroline Ayélé et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109722-GL déposée le 12-01-2023, M. KOFFI Kossi, profession : Pasteur, demeurant à AGOE et domicilié à ANOKUI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de AWONKOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité EMOE AHIAGBA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109723-GL déposée le 12-01-2023, M. SAMAH Dongoma, profession : Agent de douane, demeurant à AGOE et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 89ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOSSIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité EZION et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109724-GL déposée le 12-01-2023, M. AMAGLO Kodjo Deo-Prince, profession : Topographe, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SANGUERA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la ligne de moyenne LOME KPALIME, au Sud et à l'Ouest par la propriété WEDOME et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109725-GL déposée le 12-01-2023, M. GEGEH Assou Paul, profession : Magasinier, demeurant à ALLEMAGNE et domicilié à ALLEMAGNE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 75ca, situé à KOHE, connu sous le nom de SARA-KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 227B-228B, au Sud par les lots n° 225, 226, 229 et 230 et à l'Ouest par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109726-GL déposée le 12-01-2023, M. KUAKUVI Simplice Ahlin, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à KODJOVIAKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 00ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud et à l'Ouest par la collectivité APALOO, à l'Est par une rue en projet de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109727-GL déposée le 12-01-2023, M. WURAH N. Sewonu Kokuvi, profession : Sans emploi, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 80ca, situé à LOME N'KAFU, connu sous le nom de N'KAFU, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété DAMASSOHH PAUL, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par l'église FEU ROYAL DE JESUS et à l'Ouest par la propriété D'ALMEIDA.

Il déclare que ledit immeuble appartient à WURAH N. Sewonu Kokuvi, WURAH Enyonam Afi épouse NORGBEY, WURAH Débora Akouvi épouse AHOUANSOU et WURAH Kwami Rubbycorn et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109728-GL déposée le 12-01-2023, Mme VLAVONOU Ayawovi, profession : Revendeuse, demeurant à ANEHO et domiciliée à ADJIDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 56ca, situé à KPOGAN AGBAVI, connu sous le nom de KOSSI-AGBAVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par la route nationale n° 2 LOME ANEHO de 40m, au Sud et à l'Ouest par la propriété NEGLOKPE et à l'Est par la propriété AGBODJAN AKOUETE et un lot non numéroté.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109729-GL déposée le 12-01-2023, Mme AZOUMA Lucy, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à KODJOVIAKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 71ca, situé à AFLAO AMADAHOME, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la réquisition 48545, au Sud par une rue de 20m, à l'Est par les lots n° 1233A, 1232A et 1231A et à l'Ouest par la route nationale KPALIME de 70m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109730-GL déposée le 12-01-2023, M. AGBAGLO Kodjo-Kuma, profession : Clerc d'huissier, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 35ca, situé à SAGBADO WOUGOME, connu sous le nom de DEKPO, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ATTILA et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109731-GL déposée le 12-01-2023, Mme AGBEZOUHLON Tsofso Odile, profession: Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à NYAMASSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la collectivité AWOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109732-GL déposée le 12-01-2023, M. SEIDOU-BAKARI Jackibou, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à HEDZTRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 50ca, situé à AFLAO AMADAHOME, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la voie express de 50m, au Sud par le lot n° 900, à l'Est par un lot non numéroté et à l'Ouest par le lot n° 899.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109733-GL déposée le 12-01-2023, Mme AMEGANVI Abravi Dédé épouse LADE, profession: Sans profession, demeurant à FRANCE et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 23ca, situé à LOME AFLAO SOVIEPE, connu sous le nom de SOVIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1366, au Sud par le lot n° 1365, à l'Est par le lot n° 1368 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient aux héritiers de feu LADE Kokou Gilbert et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109734-GL déposée le 12-01-2023, Mme DANSOU Ayaovi Kafui, profession : Cadre supérieur aide du développement, demeurant à CANADA et domiciliée à CANADA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DJASSEME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SIGGINI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109735-GL déposée le 12-01-2023, M. DANSOU Apeti Pierre, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à NUKAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 98ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DJASSEME, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété ZOKPOTO AHALIWA, au Sud et à l'Est par la propriété DANSOU APETI PIERRE et à l'Ouest par la propriété SEMEGNAN MICHINO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109736-GL déposée le 12-01-2023, M. DANSOU A. Y. G. Benoit, profession : Prêtre, demeurant à ALEDJO et domicilié à FOYER DE CHARITE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 19ca, situé à AGBODRAFO DJASSEME, connu sous le nom de DANSOU-KOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété DANSOU, au Sud par le croisement de deux rues de 12m, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 12m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109737-GL déposée le 12-01-2022, M. DANSOU A. Y. G. Benoit, profession : Prêtre, demeurant à ALEDJO et domicilié à FOYER DE CHARITE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à TOGOVILLE, connu sous le nom de DEVI, préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ABOTSI DANSOU et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109738-GL déposée le 12-01-2023, M. DEDJEVI Komlan, profession : Déclarant en douanes, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 79ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de YOTIKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GUEYOVO et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109739-GL déposée le 12-01-2023, Mme GNONEGUE Medewele épouse WEMBOU, profession: Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à SORAD, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 32ca, situé à BE EST, connu sous le nom de KELEGOUGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 15, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par le lot n° 17 et à l'Ouest par le lot n° 14A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109740-GL déposée le 12-01-2023, M. MOUTCHOU Kassigne Frank, profession : Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à ZOPOMAHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLADJEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GOKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109741-GL déposée le 12-01-2023, Mme GNONEGUE Medewele épouse WEMBOU, profession: Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à SORAD, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SORAD, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par le lot n° 182, à l'Est par le lot n° 179 et à l'Ouest par le lot n° 181A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109742-GL déposée le 12-01-2023, M. AVISSE Midodji, profession : Commerçante, demeurant à AGBATA et domicilié à AGBATA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANLIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route AGOE NYIVE SANGUERA de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TCHALLA D. KEBALO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109743-GL déposée le 12-01-2023, Mme BRYM Tayibatou Achabi, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BE KPOTA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 69ca, situé à BE, connu sous le nom de ADAKPAME-COLAS, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1588, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 1589 et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109744-GL déposée le 12-01-2023, M. YATTASSAYE Kaou, profession : Administrateur de société, demeurant à LOME et domicilié à AGOE RESERVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 14ca, situé à AMOUTIEVE KELEGOUGAN, connu sous le nom de ZOGBEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KOUDAYA DOSSEVI FRANCIS, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par la route nationale n° 34 LOME-VOGAN de 50m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la société YATTASSAYE & COMPANY ENERGY-TOGO et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109745-GL déposée le 12-01-2023, M. SETEKPO Komlan, profession : Forgeron, demeurant à DJAGBLE et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 00a 93ca, situé à AMOUTIEVE KLOBATEME, connu sous le nom de KOPEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DOGLI et à l'Ouest par l'axe de la route nationale n°34 LOME VOGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109746-GL déposée le 12-01-2023, Mme GUITOBA Maela épouse DOSSEH, profession: Educatrice, demeurant à CANADA et domiciliée à MONTREAL, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO GAKLI ADIDOGOME, connu sous le nom de ABLOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 671, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 683 et à l'Ouest par le lot n° 681.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109747-GL déposée le 12-01-2023, M. HALATOKO Yao, profession : Auditeur interne, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de HOUMBI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 414, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 417 et à l'Ouest par le lot n° 415A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109748-GL déposée le 12-01-2023, M. HALATOKO Yao, profession : Auditeur interne, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par les lots n° 2716 et 2714, à l'Est par le lot n° 2715B et à l'Ouest par le lot n° 2717B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109749-GL déposée le 12-01-2023, M. HALATOKO Yao, profession : Auditeur interne, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 72ca, situé à AGOE NYIVE AHONKPOE, connu sous le nom de CAMP FIR OUEST, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété ANANI ISABELLE GBAVESSI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109750-GL déposée le 12-01-2023, M. KOURA Mouhamed, profession : Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 33ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APEDO KOKOUVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109751-GL déposée le 12-01-2023, Mme KPOGNON Egnon Kokoe A, profession : Etudiante, demeurant à LOME et domiciliée à ADAMAVO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 38ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de TOGOKOME AGBLEDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOEVIDJIN et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109752-GL déposée le 12-01-2023, M. ALIPUI Emmanuel, profession : Infirmier, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 10ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la voie de la CEDEAO de 50m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBAWODE et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109753-GL déposée le 12-01-2023, M. KERIM Fatao, profession : Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN FOREVER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME AGOKPANOU, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SATOU KOKOU BODI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109754-GL déposée le 12-01-2023, Mme ADJODAFi épouse BABA, profession : Commerçante, demeurant à AGOE et domiciliée à SORAD, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 75ca, situé à AGOE NYIVE KLEVE, connu sous le nom de KPODOHOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route de SANGUERA de 28m, au Sud par le lot n° 229, à l'Est par le lot n° 228B et à l'Ouest par le lot n° 227.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109755-GL déposée le 12-01-2023, M. DEGBE Komlavi, profession : Menuisier, demeurant à AGOE et domicilié à SAGNRAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 66ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ASSIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par la route ASSIKO AMEDENTA de 30m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOKOUTSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109756-GL déposée le 12-01-2023, M. DEGBE Komlavi, profession : Menuisier, demeurant à AGOE et domicilié à SAGNRANME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 12ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AFIADENYIGBAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGOUZE SODZEDO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109757-GL déposée le 12-01-2023, M. GNINEFOU Kossi, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 86ca, situé à KPOGAN, connu sous le nom de AGBETSIKO, préfecture du Golfe et borné au Nord par la collectivité KOUDEKA, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBEHONOU ASSU et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à GNINEFOU Edoh Désiré, GNINEFOU Akoélé Alexisse et GNINEFOU Akoko Alexine et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109758-GL déposée le 12-01-2023, M. BOUKARI Mocktar Dicko, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 37ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KLEME DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VIGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109759-GL déposée le 12-01-2023, M. PAROU Kodjo, profession : Sans profession, demeurant à DJAGBLE et domicilié à ZOVADJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TSIVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la collectivité SANDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109760-GL déposée le 12-01-2023, M. DAMADO Kodjo Atsou, profession : Logisticien, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLADJEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HEDEDJI KOFFI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109761-GL déposée le 12-01-2023, M. KEZIRE Abdouraim, profession : Juriste, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 47ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ZONE DE REINSTALLATION DES EXPROPRIÉS DU FIR, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 100A, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 101 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109762-GL déposée le 12-01-2023, Ms. KOULEVO Messan Ekpe et KOULEVO Anani Gbégnindé, profession : Comptable et Commerçant, demeurant à LOME et domiciliés à ADAKPAME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 40a 99ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de KOULEVO, préfecture des Lacs et borné au Nord par l'emprise du lac TOGO, au Sud par une rue existante de 10m, à l'Est par la propriété HOUNSEDO FORTUNE et à l'Ouest par un passage de 06m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109763-GL déposée le 12-01-2023, M. AGBETHOVY Barthelemy, profession : Sans emploi, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 32ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de APEGNIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 40, au Sud par une rue non dénommée de 40m, à l'Est par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par le lot n° 42.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109764-GL déposée le 12-01-2023, Mme LAWSON-AGBLULU F. Kayi Maloao, profession: Journaliste, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 12ca, situé à AFLAO SAGBADO YOKOE, connu sous le nom de KOPEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité WOMI SESSOFIA et à l'Est par le lot n° 5.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109765-GL déposée le 12-01-2023, M. MALOU Koboyo, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 75ca, situé à ADJOUGBA, connu sous le nom de ZOGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KODJOVI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109766-GL déposée le 12-01-2023, M. MALOU Koboyo, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à ADJOUGBA, connu sous le nom de ZOGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATCHON ABLAM KOFFI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109767-GL déposée le 12-01-2023, M. KANGNI-SOUKPE Kankoévi, profession : Electricien auto, demeurant à DAGUE et domicilié à DAGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à ANFOIN, connu sous le nom de ANFOIN TOKOIN, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété N'TCHANKPIN MESSAN et N'TCHANKPEO AGBENOHEVI W, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la route nationale ANEHO ANFOIN de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109768-GL déposée le 12-01-2023, M. KANGNI-SOUKPE Kankoévi, profession : Electricien auto, demeurant à DAGUE et domicilié à DAGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 93a 21ca, situé à AKLAKOU MEDEROS KONDJI, connu sous le nom de TOKPOGBLEDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété NICOUE POVI HOUEDOSSI, au Sud par la propriété NICOUE JULES et à l'Est par la propriété PIO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109769-GL déposée le 12-01-2023, M. ADON Darius, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALI et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109770-GL déposée le 12-01-2023, M. ZOUNON Godefroy Arcadius Comlan, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à AVE MARIA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 64ca, situé à LOME AFLAO MAMAN N'DANIDA, connu sous le nom de MAMAN N'DANIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord par une ruelle de 06m et le lot n° 313, au Sud par un lot non numéroté, à l'Est par les lots n° 315 et 318 et à l'Ouest par les lots n° 316 et 317.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109771-GL déposée le 13-01-2023, M. AMETOWOYONA Ablam Messan, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOKPOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMETOWOYONA et au Sud par la route ADETIKOPE AVETA de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109772-GL déposée le 13-01-2023, Mme DAKETSE Akuvi, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 13ca, situé à LOME ADIDOGOME, connu sous le nom de ANODAPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJAKLI KOUMA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109773-GL déposée le 13-01-2023, Mme DAVON Akuvi, profession : commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à AKATO VIEPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 90ca, situé à LOME AFLAO AKATO VIEPE, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété APENU KWAMI ABRAHAM, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109774-GL déposée le 13-01-2023, M. GASONU Kodzo, profession : Mécanicien chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DJAGUE DOVO, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par la propriété AGBOFLAN KOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109775-GL déposée le 13-01-2023, M. KAGBARA Masso, profession : Inspecteur des douanes, demeurant à AGOE et domicilié à ADJOUGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 08ca, situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HODZI et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109776-GL déposée le 13-01-2023, Mme AGRIGNAN Zinatou, profession : Ménagère, demeurant à AGOE et domiciliée à ADJOUGBA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de DIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AFANGBEDJI AKOSSIWA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109777-GL déposée le 13-01-2023, M. AGRIGNAN Salwa, profession : Commerçant, demeurant à USA et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de DIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EDOH HLOMADAN KOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109778-GL déposée le 13-01-2023, M. AMOUSSOU Folly, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 17a 07ca, situé à AKLAKOU TCHASSOU KONJJI, connu sous le nom de BATAME, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété TETE, au Sud par les propriétés TCHASSOU DOSSOU et AYI-HAVENDE, à l'Est par les propriétés MESSAN AGBLEVO et AYI-HAVENDE et à l'Ouest par la propriété AMOUSSOUDJIN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109779-GL déposée le 13-01-2023, Mme GALLEY Akouélé Constance, profession: Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à N'KAFU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 17ca, situé à ANEHO GBODJOME, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété TOGBE ATTI, au Sud et à l'Est par la propriété DOSSOUVI A. KODJOVI et à l'Ouest par la route GBODJOME TOGOKOME de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109780-GL déposée le 13-01-2023, Mme GALLEY Akouélé Constance, profession: Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à N'KAFU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 01ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de NLESSI, préfecture des Lacs et borné au Nord par les lots n° 25A et 26A, au Sud par l'ancienne route LOME ANEHO de 30m, à l'Est par la propriété NAYO BRUCE et à l'Ouest par le lot n° 24.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109781-GL déposée le 13-01-2023, M. DJOSSOU Agossa Essevi, profession : Militaire, demeurant à TABLIGBO et domicilié à TABLIGBO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 17ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME, connu sous le nom de YEWEFÉ, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOWOU et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109782-GL déposée le 13-01-2023, Mme DJAGBA Nounguine-Boame épouse DIMBAN, profession: Inspecteur de travail, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 35ca, situé à LEGBASSITO SOGBOSSITO, connu sous le nom de NYAMASSIGAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 131, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune et à l'Est par les lots n° 135 et 134.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109783-GL déposée le 13-01-2023, M. YAWOVI Kouété, profession : Médecin, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 86ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPOZO, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'ouest par la collectivité KOUDAKPO AGBEDOGLO et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109784-GL déposée le 13-01-2023, Mme AMETEPE Enyonam Afiwa, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à NOVISSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par un passage de 06m, au Sud et à l'Est par la propriété SOKLITO DOGBLA et à l'Ouest par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109785-GL déposée le 13-01-2023, M. GNININVI Kossi Pedro, profession : Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI-ZOGBEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AJAVON et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109786-GL déposée le 13-01-2023, M. SOGBADJI Komlan, profession : Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AMEVOR AGOSSOR ATOHOUN DAGBLOHOUN et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109787-GL déposée le 13-01-2023, Mme AKPAGANA Adoko épouse FINI, profession: Couturière, demeurant à LOME et domiciliée à CITO AEROPORT, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 01ca, situé à KELEGOUGAN, connu sous le nom de ALI-KOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 247, au Sud par le lot n° 249, à l'Est par la voie de contournement de 70m et à l'Ouest par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109788-GL déposée le 13-01-2023, Mme NAMOROU Memouna épouse SAMBANE, profession : Secrétaire, demeurant à AGOE et domiciliée à ZOPOMAHE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 68ca, situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de ALINKA, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GATO et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109789-GL déposée le 13-01-2023, Mme DEGNINO Afi, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO-DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPODO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109790-GL déposée le 13-01-2023, M. ASSIMPAH Kossi Nevame, profession : Professeur de lycée, demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 59ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADOGLOVIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par la propriété DOGO et à l'Ouest par la propriété DADOO AFIWOA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109791-GL déposée le 13-01-2023, M. ASSIKI Banaa, profession : Enseignant, demeurant à ANEHO et domicilié à GBODJOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DALIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété SAKPLETO AHADETA, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109792-GL déposée le 13-01-2023, M. ASSIH Kpatcha, profession : Commissaire de police, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 40ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYIGAH et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109793-GL déposée le 13-01-2023, M. SODJI Kwam Marcel, profession : Mainteneur informatique, demeurant à USA et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGOE NYIVE ADETIKOPE, connu sous le nom de TSIVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GHARTEY ABAH ENYONAM et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109794-GL déposée le 13-01-2023, Mme AFANDOLO Afi, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 82ca, situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de ADIDOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 24m, au Sud par le lot n° 3, à l'Est par le lot n° 4 et à l'Ouest par le lot n° 2A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109795-GL déposée le 13-01-2023, M. KPONVI Kokou, profession : Electronicien, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 92ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKOSSOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109796-GL déposée le 13-01-2023, M. et Mme KOUNETSRON Komlan et WATEBA Ihou Evema Stella épouse KOUNETSRON, profession : Informaticien et Ménagère, demeurant à LOME et domiciliés à AVENOU, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 76ca, situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud et à l'Est par la propriété WATEBA IHOU KWADZO CLAUDE et à l'Ouest par la collectivité AHIABA.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109797-GL déposée le 13-01-2023, M. PATAHINI Komla Elavanyo, profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 07ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ANOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par un passage de 06m, au Sud et à l'Est par la propriété AZIADEKE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109798-GL déposée le 13-01-2023, M. AVISSE Midodji, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 34ca, situé à LOME KPOGAN, connu sous le nom de WEGODJI, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AGBAVITO, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109799-GL déposée le 13-01-2023, M. et Mme AFAMBO Rufin Kokou et ANTHONY Akuvi Dzigbodi, profession : Informaticien et Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliés à BE-KPOTA, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à LOLAN NANA VODOUGBE, connu sous le nom de COCOTERAIE, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par les lots n° 624 et 634, et à l'Ouest par les lots n° 620, 621 et 622.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109800-GL déposée le 13-01-2023, Mme DA SILVEIRA Kayi, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à LOME BAGUIDA PLANTATION, connu sous le nom de KPOGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par la route LOME ANEHO de 40m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité VIOTO AGBEHONOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109801-GL déposée le 13-01-2023, Mme LAWSON Nadou Délali épouse KOFFI, profession: Gouvernante d'hôtel, demeurant à FRANCE et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 31ca, situé à KPEME, connu sous le nom de APETO KOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété AMOUZOU-ABAMY, au Sud par les propriétés DIOGO et KUEVI ATAKPLA, à l'Est par une rue en projet de 14m et à l'Ouest par la propriété LASSEY-ASSIAKOLEY D.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109802-GL déposée le 13-01-2023, Mme SALIFOU Zinatou épouse SALIFOU, profession: Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à GBLINKOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 93ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME GAKPOTO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBEDIVLO et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 109803-GL déposée le 13-01-2023, M. NADHON-AZO Kwamiga A, profession : Ingénieur électromécanicien, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à AFLAO SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de ZANVIE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIAMADJI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 09037-RM déposée le 06-01-2023, M. AMEGAN Koami, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 14a 11ca, situé à Badja, connu sous le nom de Kedo préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AYOKOE et SEDJI Begna, au Sud par la propriété BADAHOUIIN et AMENUKEY, à l'Est par la propriété SEDJI Begna et AMENUKEY et à l'Ouest par la propriété AYIKOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09038-RM déposée le 06-01-2023, M. AMEGN Koami, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 07a 54ca, situé à Badja, connu sous le nom de Avetame, préfecture de l'Avé et borné au Nord par les propriétés DEGBO, ALEKE Koami et LAMBONI, au Sud par la propriété KOTOR, à l'Est par la propriété PASTEUR D et à l'Ouest par la propriété AKOUTSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09039-RM déposée le 06-01-2023, Mme WEGAH Ama Sitsofe C, profession : Superviseur, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOGLO Yawo et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09040-RM déposée le 06-01-2023, Madame BABA Rachidatou, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 74ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété EFU, au Sud par la route Adidomé Kpala de 20m et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à SAHAROU Malika Eadala et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09041-RM déposée le 06-01-2023, M. KAO Mèhèza, profession : Technicien Automobile, demeurant à Lomé et domicilié à Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 85ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Avenyake, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GATO et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09042-RM déposée le 06-01-2023, M. BELOGOU Yao, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Dalavé Lowoe, connu sous le nom de Sokaty, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité GUIDIGNA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09043-RM déposée le 06-01-2023, Mme GNANDI TCHEIN Awoussi, profession : Agent de Forêt, demeurant à Lomé et domiciliée à Vakpossito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHOVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09044-RM déposée le 06-01-2023, Mme HELUTSE Sedi Selinam, profession : Environnementaliste, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KPOTO Magli et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09045-RM déposée le 06-01-2023, M. SINDIYE Amazounam, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Atitigomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GUIDIGNA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09046-RM déposée le 06-01-2023, Monsieur AHOUANTCHESSOU Nongnissè Akakpo, profession : Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 96ca, situé à Sevagan, connu sous le nom de Agblekpoe, préfecture de Vo et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 12m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJOKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09047-RM déposée le 06-01-2023, M. ADABRA Koffi Elom, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca, situé à Aképé Atiglimé, connu sous le nom de Yidavemondji, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété DJIGBAN, au Sud par la propriété ZANUTEY Quadjovie, à l'Est par la route Aképé Yidave et à l'Ouest par une rue non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09048-RM déposée le 06-01-2023, Mme TSATE Afi Deborah, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Amadahomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 72ca, situé à Wli, connu sous le nom de Tekpomodji, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété EKLOU Afolé Ayawo, au Sud par la route Davié Tekpo Wli Centre de 30m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09049-RM déposée le 06-01-2023, M. ADJETE Nedjro Joël, profession : Restaurateur, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalapédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 18ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Woume, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AZIAGBENYO, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune et à l'Ouest par la collectivité SOGBO et une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09050-RM déposée le 06-01-2023, M. AMAGLO Kouami, profession : Caissier, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 12m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AGBEZOUKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09051-RM déposée le 06-01-2023, M. ADRAKEY Degboe Mawuli, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 67a 02ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Tshivé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété APEDOH Komi, au Sud par la propriété ACRATO, à l'Est par les propriétés AFANKPENOU DJI Komlanvi & AMEDJODJI Kossi et à l'Ouest par la propriété APEDOH Sodoli.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09052-RM déposée le 06-01-2023, M. AGBABOU Yao, profession : Agent Commercial, demeurant à Kpomé et domicilié à Kpomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 01a 21ca, situé à Abobo Kpoguédé, connu sous le nom de Zéglé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété YOVO, au Sud par la propriété ADJISSOU Koffi et à l'Ouest par la route AVETA KPOME-APEYEME de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09053-RM déposée le 06-01-2023, M. KANGOU Lamoutidja, profession : Géomètre-Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Démakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kpolimé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ABOLLEY et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09054-RM déposée le 06-01-2023, M. LAÏSON Amate Romeo, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Téléssou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 25a 83ca, situé à Aképé Agoudja-Badja, connu sous le nom de Fiamewou, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété GOUMENOU, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 12 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09055-RM déposée le 06-01-2023, M. LOKOU Potchona T, profession : Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Adéwui, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Lomégnonkopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADEGNO Koffi et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09056-RM déposée le 06-01-2023, Mme TCHALIM Tom-Irazou E, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Ahlondo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KOBRA, au Sud et à l'Est par des rues existantes.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09057-RM déposée le 06-01-2023, M. ADOM'AKO Malabewe, profession : Comptable-Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé Assiama, connu sous le nom de Kpuipe, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHODETO et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09058-RM déposée le 06-01-2023, M. SILIADIN Kodjove G. M., profession : Responsable d'Entreprise, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Agomé Avédjikponou, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADJONOU Komlan et ADJONOU Koffi, au Sud et à l'Est par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09059-RM déposée le 06-01-2023, M. NIKABOU Bawa, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Pokuidji, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIOWOSSOU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09060-RM déposée le 06-01-2023, M. TASSIKA Kodjo Dadja, profession : Commerçant, demeurant à Djagblé et domicilié à Djagblé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Kleme, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 14 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ZEKPO G Komla.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09061-RM déposée le 06-01-2023, M. TASSIKA Kodjo Dadja, profession : Commerçant, demeurant à Djangblé et domicilié à Djangblé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 25a 62ca, situé à Djangblé, connu sous le nom de Kleme, préfecture de Zio et borné au Nord au Sud par la propriété GASSOU Amédéka, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09062-RM déposée le 09-01-2023, M. KPADENOU-N Komi Silete, profession : Archiviste Documentaliste, demeurant à Dakar et domicilié à Cité Avion, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 77ca, situé à Kpomé Akadjame, connu sous le nom de Koutime, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété DETO Komlavi Agbenyegan, au Sud par la route Hagblevou Akadjame de 30m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09063-RM déposée le 06-01-2023, M. DADANI Mangueman N'Babé, profession : Mécanicien Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 69ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Anyigbe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété SENYO Mawulawè, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 et 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09064-RM déposée le 06-01-2023, M. WODOTSE-ADU Komi Afelete, profession : Logisticien, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Zogbédji, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EHON Komlanvi, EHON Kodjovi & NOUMEDON Kokouvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09065-RM déposée le 06-01-2023, Mme DOTSE Akou Rose, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Rue de l'OCAM, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 42ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Amekoviade, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété ABA, à l'Est par la voie ferrée Lomé Kpalimé de 50m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09066-RM déposée le 06-01-2023, M. TCHAZAWA Abdel-Manaf, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Djagbale, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GAWOU K, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09067-RM déposée le 06-01-2023, M. AKAKPO Yawo Mawuto, profession : Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Ségbé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Badja, connu sous le nom de Bagbe Route, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété EDZE Yawovi et à l'Ouest par la nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09068-RM déposée le 06-01-2023, M. ZILEVOU Kossi, profession : Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 25ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Demime, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est des rues de 14m chacune, au Sud par la propriété AKOUKOR et à l'Ouest par la propriété AKPAKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09069-RM déposée le 06-01-2023, M. AGBEZOUKE Kwami, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété GLAMA Tévula, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09070-RM déposée le 06-01-2023, M. EDORH Messanvi Gbenam, profession : Professeur d'EPS, demeurant à Djagblé et domicilié à Monkpla Ville 2, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Abobo Lébé, connu sous le nom de Kétakpui Zovadjé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ZOUBADA et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09071-RM déposée le 06-01-2023, M. AZANLEKO Komlan, profession : Greffier, demeurant à Lomé et domicilié à Djagblé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 87ca, situé à Dalavé Lowoè, connu sous le nom de Bossro-Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité BOSSRO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09072-RM déposée le 06-01-2023, M. HLIYE Yaovi, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca, situé à Djagblé Békome, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ZEKPOH Gayéwoamenou Komla et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09073-RM déposée le 06-01-2023, M. ADJANOH Amah, profession : Menuisier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Azamalogo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADZE Kokou et à l'Est par la route nationale N°5 Lomé Kpalimé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09074-RM déposée le 06-01-2023, M. et Mme BLEWUSSI Koffi T et AKPLOGAN Akouvi Lilime D épouse BLEWOUSI, profession : Médecin et Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Dalavé Aflagbeme, connu sous le nom de Logome, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ASSIMADI et à l'Est par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09075-RM déposée le 06-01-2023, M. LAKTE Yawovi Enyonam Essotina, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassokpé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 51ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Dzogbepeme, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété TENGUE Goka, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 12 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09076-RM déposée le 06-01-2023, M. LAKTE Yawovi Enyonam Essotina, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassokpé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Davié, connu sous le nom de Djovadje, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATTILA et à l'Ouest par une rue existante de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09077-RM déposée le 06-01-2023, M. LAKTE Yawovi Enyonam Essotina, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassokpe, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 02a 10ca, situé à Ando Gbagbawui, connu sous le nom de Tové-Kpodji, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TONOU Danyawo et au Sud par la propriété D'ALMEIDA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09078-RM déposée le 06-01-2023, M. KOSSIGAN Koami Mensan, profession : Mécanicien Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Houtsamé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AVIH Amétowohou, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09079-RM déposée le 06-01-2023, Madame KOSSIGAN Adjovi, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Assigomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 00a 07ca, situé à Assahoun Ando, connu sous le nom de Bayiboè, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AGBOGBLA, au Sud et à l'Est par la propriété FUMEYA Kwomi Mawulli et à l'Ouest par la propriété AMOUSSOU Benoît Codjo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09080-RM déposée le 06-01-2023, Mme SOBAKIN Akouvi Elise, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domiciliée à Attiégo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 85ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Bame, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AZIAKONOU Dzinyetro et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09081-RM déposée le 06-01-2023, M. EWE Comlan Mawulé, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 97ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par la nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m et à l'Ouest par la collectivité MEGBENOU-DOUNYO Kokou Dovlo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09082-RM déposée le 06-01-2023, M. AGBO Kossi Alphonse, profession : Inspecteur de Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 56ca, situé à Vogan Adjrégo, connu sous le nom de Agogbézin, préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues et à l'Est par la collectivité KOKOUYE Adjimado.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AGBO Adjo Bénédicte et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09083-RM déposée le 06-01-2023, M. AGBO Kossi Alphonse, profession : Inspecteur de Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 57ca, situé à Vogan Adjrégo, connu sous le nom de Agogbazé, préfecture de Vo et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud par la propriété SIPOKPE, à l'Est par la propriété TEKOU Komi et à l'Ouest par la propriété ZOUMAVO Kossivi.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AGBO Délalom Gloria et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09084-RM déposée le 06-01-2023, M. LAWANI Mouritala M, profession : Ingénieur Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Lycée, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé Aképédo, connu sous le nom de Adidokpoé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud et à l'Est par la propriété LAWSON-MIATEY Boévi Kayi et à l'Ouest par la propriété TOUDEKA K.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09085-RM déposée le 06-01-2023, M. BLAUDINA Essozoram Joel, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Akove, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété OUADE, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09086-RM déposée le 06-01-2023, M. DOSSEH KOMLAN Evi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Amfamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kouklume, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues et au Sud par la collectivité GADAKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09087-RM déposée le 06-01-2023, M. SOSSOU Messan Lonunya, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à N'Kafu, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Djablé Lébé, connu sous le nom de Abolave Klinve, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADELGNASSI et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09088-RM déposée le 06-01-2023, M. SOSSOU Messan Lonunya, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à N'kafu, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Tsévié-Bolou, connu sous le nom de Heve, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues en projet, au Sud et à l'Est par la collectivité AZIAWOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09089-RM déposée le 06-01-2023, M. BOUTORA TAKPA Koléka, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Agoé Houmbi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 58a 09ca, situé à Tsévié Weme, connu sous le nom de Bame Douta, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Ouest par la voie de contournement, au Sud par une rue et à l'Est par la propriété SROUKPE Kodjo M..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09090-RM déposée le 06-01-2023, M. BOUTORATAKPA Koléka, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Agoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 82ca, situé à Tsévié weme, connu sous le nom de Bame Douta, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété SROUKPE Kodjo M., au Sud par une rue de 16m, à l'Est par une propriété non dénommée et à l'Ouest par la voie du contournement.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09091-RM déposée le 06-01-2023, M. KOGNOWA Hada Palakiyem, profession : Professeur, demeurant à Canada et domicilié à Canada, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 60a 51ca, situé à Davié-Assomé, connu sous le nom de Nyagbème, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 14 et 16m, à l'Est par la collectivité AGBAVON et à l'Ouest par une rue de 14m et une portion de la collectivité SAMAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09092-RM déposée le 06-01-2023, M. BAGNANGA Kossi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoé Cacavéli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Mission Tové, connu sous le nom de Gbezetchan Togimé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMAGLO K. Gabriel et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09093-RM déposée le 06-01-2023, Mme ADEWI Kézié-Halo Epouse EWAI, profession : Secrétaire d'administration, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoé Kitidjan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 33ca, situé à Tsévié Adétikopé, connu sous le nom de Davié Dzogbé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété ATIKPO Kwamivi et une portion de la propriété TETEGAN, à l'Est par la propriété ATIKPO Kwamivi, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 12 et 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09094-RM déposée le 06-01-2023, Mme NABINE Noufo, profession : Revendeuse, demeurant à Bassar et domiciliée à Bassar, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à Agbélouvé, connu sous le nom de Kolo, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes et à l'Est par la propriété NAYO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09095-RM déposée le 06-01-2023, M. BAMELA-B Magbatabaka-B, profession : Comptable-Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Agoé Anomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 63ca, situé à Mission Tové, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWUNYO et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09096-RM déposée le 06-01-2023, Mme ASSIGNON A. Kafui Amégnona, profession : Sociologue, demeurant à Lomé et domiciliée à Djidjolé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 25ca, situé à Bagbé Gare, connu sous le nom de Gbavé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HYDE Ayi et à l'Ouest par une rue existante de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09097-RM déposée le 06-01-2023, M. TIGHANABA Natchibou Jean, profession : Juriste, demeurant à Lomé et domicilié à Togblékopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Akové, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété YIBOKOU Missiagbo, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09098-RM déposée le 06-01-2023, Mme AMEGNOKOU Amavi Elizabeth, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Gbossimé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 79ca, situé à Tchékpo Dedekpoe, connu sous le nom de Edja, préfecture de Yoto et borné au Nord par la propriété AMEDOKO Kossivi et une portion de la collectivité AGBO, à l'Est par la collectivité AGBO, à l'Ouest par la collectivité MASSA et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09099-RM déposée le 06-01-2023, Mme AMEGNOKOU Amavi Elizabeth, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Gbossimé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Kovié Atide, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, à l'Est et au Sud par la collectivité WULA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09100-RM déposée le 06-01-2023, M. HOUNGBEDJI Seho, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Adakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 00ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBETOGLO et à l'Est par une rue existante de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09101-RM déposée le 06-01-2023, M. BAWOUM Ewaza, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Avépozo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 14a 11ca, situé à Akoumapé, connu sous le nom de Doulassa Ametekpe, préfecture de Vo et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la collectivité GBKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09102-RM déposée le 06-01-2023, M. BETINGNE M. Nanangue, profession : Transitaire, demeurant à Lomé et domicilié à Agoé Legbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 68ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbezetsan, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZAVON et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09103-RM déposée le 06-01-2023, M. KAVEGE Dzidzova Kossivi, profession : Sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Tsévié Daviemodji, connu sous le nom de Demé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 18 et 16m, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBODRE Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09104-RM déposée le 06-01-2023, M. KAVEGE Dzidzova Kossivi, profession : Sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Gbatope, connu sous le nom de Kpete, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOUVE Koami Mawuto et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09105-RM déposée le 06-01-2023, Mme GOUNA Kossiwa, profession : Sans Emploi, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Tsévié Daviemodji, connu sous le nom de Demé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBODRE Kossi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09106RM-RM déposée le 06-01-2023, Mme GOUNA Kossiwa, profession : Sans Emploi, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Gbatope, connu sous le nom de Kpete, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOUVE Koami Mawuto.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09107-RM déposée le 06-01-2023, Mme KLUDJE-KONOU Yawa Ayessi, profession : Agent de voyage, demeurant à Lomé et domiciliée à Wonyome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 23a 98ca, situé à Gbatope, connu sous le nom de Yobo-Toume, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété TOUGLO, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14 et 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09108-RM déposée le 09-01-2023, M. NONDOOU Manesso, profession : Electricien, demeurant à Lomé et domicilié à Agoé Zopomahé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Avekome, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud par la propriété TAGBA, à l'Est par la propriété MATTHIA et à l'Ouest par la propriété ADOUVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09109-RM déposée le 09-01-2023, M. NONDOOU Manesso, profession : Electricien, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zopomahé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Avekome, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues en projet de 20 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADOUVI Yao Kpotiakou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09110-RM déposée le 09-01-2023, M. TSISSEGLO Komlan Edem, profession : Financier, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Kololl, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GUELI Sessi et à l'Ouest par la route nationale N°1 Lomé Kpalimé de 74m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09111-RM déposée le 09-01-2023, M. TSISSEGLO Komlan Edem, profession : Financier, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à Tsévié Wuagba, connu sous le nom de Didokanou, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 et 30m, au Sud et à l'Est par la propriété ABOTSI Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09112-RM déposée le 09-01-2023, M. TSISSEGLO Komlan Edem, profession : Financier, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 52ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Trovémé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité WOUASSI, au Sud par la route Tsévié Tabligbo de 30m, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par la propriété AMOUZOUVI Dzague.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09113-RM déposée le 09-01-2023, M. TSISSEGLO Komlan Edem, profession : Financier, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié Kolo, connu sous le nom de Kolo1, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBEDJI Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09114-RM déposée le 09-01-2023, M. AGOUZE Guy, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Dalavé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBOLOTO Koffi et à l'Ouest par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09115-RM déposée le 09-01-2023, M. ZANMENO Abotsi Anani Atsou, profession : Pour Particulier, demeurant à France et domicilié à France de passage régulier à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Anfoin, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBOLOTO Koffi et à l'Ouest par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09116-RM déposée le 09-01-2023, M. GNAMSOU Massame-Esso, profession : Employé de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 23a 40ca, situé à Kovié Atinouve, connu sous le nom de Avanye, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 16 et 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJOYI Koffi Gomido & ADZOYI Komlan Edoh.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09117-RM déposée le 09-01-2023, Mme MONTSO Ayawa, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Lowoé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité GABA et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09118-RM déposée le 09-01-2023, Mme MONTSO Ayawa, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 36a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Lowoé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GABA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09119-RM déposée le 09-01-2023, Mme MONTSO Ayawa, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 61ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Lowoé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud et à l'Est par la collectivité GABA et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09120-RM déposée le 09-01-2023, Mme MONTSO Ayawa, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 96ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Lowoé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14, 28 et 16m et à l'Ouest par la collectivité GABA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09121-RM déposée le 09-01-2023, Mme MONTSO Ayawa, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 42a 40ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Lowoé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue et une propriété non dénommée, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 28 et 16 et à l'Est par une propriété non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09122-RM déposée le 09-01-2023, M. DZANYI Yaovi Sedina, profession : Géomètre, demeurant à Lomé et domicilié à Nyékonakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 88a 84ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Atsakpo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBASSA Komlan, au Sud par les propriétés TSIKATA Yovodo et NYETSAMANANYI et à l'Ouest par la voie ferrée Lomé Kpalimé de 50m et la propriété NYETSAMANANYI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09123-RM déposée le 09-01-2023, M. et Mme DIMAKE Kosi Hodufia et DEGBOE Rogate Ablavi, profession : Pâtissier et non renseignée, demeurant à Lomé et domiciliés à Tokoin, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Tsamé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété DJAKA Amavi Confort.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09124-RM déposée le 09-01-2023, M. FAKOUNAFA Bafoho, profession : Sociologue, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Trésor, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Adzové, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADEDZE Adesso.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09125-RM déposée le 09-01-2023, M. BAMBAI Aklesso, profession : Agent d'Hygiène, demeurant à Agadji et domicilié à Agadji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Anyivé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AVOME & KPOTOGBE et au Sud par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09126-RM déposée le 09-01-2023, Mme GONZAGUE Adaku Sittu, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè-Nyivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 02ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Atiglimé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par les propriétés FIEBOR Kokou, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la propriété FIEBOR Kokou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09127-RM déposée le 09-01-2023, M. LAWSON Latévi, profession : Revendeur, demeurant à Bénin et domicilié à Menotein, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Tsévié Davié, connu sous le nom de Dzogbe, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité N'GUE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09128-RM déposée le 09-01-2023, M. ATTIPOU Kodjo E. Kékéli, profession : Enseignant Chercheur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Fiovi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 65ca, situé à Badja, connu sous le nom de Kleveme, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la voie ferrée Lomé Kpalimé de 50m, au Sud par la propriété AMAGLO Anani, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété AMAGLO Anani et celle de ABO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09129-RM déposée le 09-01-2023, M. TETE Anoumou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Devuime, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AVOTRY Atsu et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09130-RM déposée le 09-01-2023, M. NOLITSE Kouassi Lolo, profession : Directeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 36a 42ca, situé à Kévé-Yopé, connu sous le nom de Kpotoro, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété SOKPOR, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09131-RM déposée le 09-01-2023, M. NOLITSE Kouassi Lolo, profession : Directeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à Kévé Yopé, connu sous le nom de Kpotoro, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par la propriété SOKPOR et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09132-RM déposée le 09-01-2023, M. AGBLEWONU Koffi, profession : Administrateur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en quatre parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 75a 19ca, situé à Badja, connu sous le nom de Dodji, préfecture de l'Avé et borné PARCELLE A : au Nord, au Sud et à l'Est par des rues et à l'Ouest par la propriété ADABA. PARCELLE B : au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues et à l'Est par la propriété AKAKPO Agblewonu et celle de AHOBLE. PARCELLE C : au Nord et à l'Ouest par des rues, au Sud et à l'Est par la propriété AHOBLE. PARCELLE D : au Nord, au Sud et à l'Est par des rues et à l'Ouest par la propriété ADABA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09133-RM déposée le 09-01-2023, M. AGBLEWONOU Koffi, profession : Administrateur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 30a 39ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Zénénu ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues de 16m chacune, à l'Est par la propriété SOGLO Ahianvor Komi et à l'Ouest par la propriété SOGLO Ahianvor Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09134-RM déposée le 09-01-2023, M. MENSAH Edem, profession : Maçon, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé Amadahomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 68ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATIKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09135-RM déposée le 09-01-2023, M. GUEDJE Koami, profession : Menuisier Aluminium, demeurant à Lomé et domicilié à Klémé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 49ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Ahlihandoe ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16 et 12m, au Sud et à l'Est par la propriété ATIKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09136-RM déposée le 09-01-2023, M. AGBEKO Yao Mathias, profession : Technicien Supérieur Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 37a 92ca, situé à Badja, connu sous le nom de Vovotamé, préfecture de l'Avé et borné PARCELEL A : au Nord par la propriété AMAGLO, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m et à l'Ouest par la propriété BOKOVI Mawoutodzi. PARCELLE b : au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AMAGLO Kapita et à l'Ouest par une propriété non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09137-RM déposée le 09-01-2023, M. AMUZUGA Koffigan, profession : Employé de Bureau, demeurant à Lomé et domicilié à Ablogamé, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 09ca, situé à Badza, connu sous le nom de Dodjigble, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AGBAGBA Kofi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09138-RM déposée le 09-01-2023, M. POINADA Yakpadan L.S, profession : Comptable-Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Gavo Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AZIAKPE Koffissan, au Sud par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par la route Agoè-Nyivé Mission-Tové de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09139-RM déposée le 09-01-2023, M. IBRAHIMA Mali, profession : Tourneur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 93ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Logomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées et à l'Est par la propriété SENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09140-RM déposée le 09-01-2023, M. AJAVON-KANLIGAN Ayite Djidjoe, profession : Cadre de Banque, demeurant à Lomé et domicilié à Kégu, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apedome ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOSSIVI Eklou et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09141-RM déposée le 09-01-2023, M. AYIGAH Kossi Timothée, profession : Elève, demeurant à Lomé et domicilié à Nukafu, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AZIAGBEAME Komlavi, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09142-RM déposée le 09-01-2023, M. KOFFI Sitsopé, profession : Agent de Santé, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 36ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété AZIABU, à l'Est par la propriété ADEDZE et à l'Ouest par la propriété AKPABLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09143-RM déposée le 09-01-2023, M. OSSENI Amidou Akeem A, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05ha 52a 18ca, situé à Hahotoe, connu sous le nom de Vodjé, préfecture de Vo et borné au Nord par la collectivité KOUTOGLO, au Sud par la collectivité AKLI, à l'Est par la collectivité AMEGANYI et à l'Ouest par la propriété TOVIEKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09144-RM déposée le 09-01-2023, M. BAKENOU Gnimtu, profession : Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Adétikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Fifitimé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGOUNYO Komlan & AGBESSI Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09145-RM déposée le 09-01-2023, M. TAKIMAH Camara Bawibadi, profession : Officier de Police, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zossimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 18ca, situé à Tsévié Sagonou, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AMETOTO Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09146-RM déposée le 09-01-2023, M. et Mme AKOUMANI Kokou Kassekpo et SANVI Massah, profession : Commerçant et Couturière, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 50ca, situé à Davié, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ASSIGNON et à l'Est par une rue de 16m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09147-RM déposée le 09-01-2023, M. SONHAYE Tchontchoko K, profession : Ingénieur D'Aviation, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Abobo Sagonou, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest MEKOU Agbetoglo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09148-RM déposée le 09-01-2023, M. SONHAYE Nabine Sidik, profession : Employé de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Sevagan, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Vo et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATSOU Apéléte.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09149-RM déposée le 09-01-2023, M. KODOM Telhou Hermann, profession : Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Lomégan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 95ca, situé à Sévagan, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Vo et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues et au Sud par la propriété DOGUEDOU Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09150-RM déposée le 09-01-2023, M. KOUKOURA Makouma, profession : Technicien Avion, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 95ca, situé à Sévagan, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété ATSOU Afangnibo, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues en projet de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09151-RM déposée le 09-01-2023, M. SONHAYE Tchontchoko K, profession : Ingénieur d'Aviation, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca, situé à Sévagan, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues en projet de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété ATSOU Apéléte.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09152-RM déposée le 10-01-2023, M. SANDA-NABEDE Gnazi-Ngbe M, profession : Chef Section, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Daliko, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 47a 98ca, situé à Abobo Lébé, connu sous le nom de Nyamatchi, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AGBEVE, SAKPO & AGBO au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété GAFFA Assa Wabi et une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09153-RM déposée le 10-01-2023, Mme AMEVOR Adjoa, profession : Retraitée, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Assiyéyé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 85a 46ca, situé à Badja Bame, connu sous le nom de Agbalaho, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AZAKA Petit, au Sud par la collectivité ADOVO et à l'Ouest par la propriété AMEDZOAME.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09154-RM déposée le 10-01-2023, M. LOTSI Komlan, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Klivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 13ca, situé à Kévé Kpolime, connu sous le nom de Amouzou Amega-Kopégble, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité GBLOVI, au Sud par la propriété ADRA Kossi, à l'Est par la collectivité AKPABLI et à l'Ouest par la collectivité DOGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09155-RM déposée le 10-01-2023, M. LOTSI Komlan, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Klivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 53a 39ca, situé à Badja Bame, connu sous le nom de Agbalaho, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AFAGBEDJI, au Sud par la collectivité ADOVO, à l'Est par la propriété DZAKA Petit et la collectivité AKPABLI et à l'Ouest par la collectivité KPEDJA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09156-RM déposée le 10-01-2023, Mme SABA Adzowoa, profession : Boulangère, demeurant à Tsévié et domiciliée à Tsévié, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 50ca, situé à Davié, connu sous le nom de Hantroloe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIAKPATI et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09157-RM déposée le 10-01-2023, M. TEKO-AGBO Messan Mawouena, profession : Topographe, demeurant à Tsévié et domicilié à Tsévié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 13ca, situé à Tsévié Adiakpo, connu sous le nom de Gblainviémodzi, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par respectivement les lots N° 9, 12B et 13 et à l'Ouest par le Boulevard Circulaire de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09158-RM déposée le 10-01-2023, M. AYE SOWA Koffi, profession : Retraité, demeurant à Tsévié et domicilié à Manoviakpo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 50a 90ca, situé à Gblainvié Hedjengue, connu sous le nom de Mikpe, préfecture de Zio et borné au Nord par la route LAKPE BARRIERE de l'ODEF de 30m, au Sud par la propriété KPOGLI Komla Agbessinyalé, à l'Est par la propriété D'ALMEIDA et à l'Ouest par la propriété SALAKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09159-RM déposée le 10-01-2023, M. MISSEKPE Kodjovi, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Attiéogougan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 32a 43ca, situé à Tsévié Tokoudomé Kpogblo, connu sous le nom de Puitépé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété ANAZIGOU et TOOVI Patience, au Sud par la propriété AZIABLE K Dégbévi, à l'Est par la propriété TOOVI Patience et à l'Ouest par la propriété ADOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09160-RM déposée le 10-01-2023, Mme AMOUZOGAN Adakou Dodzi, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Kpogan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tekpo, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité DITCHA Fiadezowou et à l'est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09161-RM déposée le 10-01-2023, Mme ESSOBOU Ayissatou épouse ALEWOBUI, profession : Caissière, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 39ca, situé à Davié Tékpou, connu sous le nom de Daklu, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATTISSO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09162-RM déposée le 10-01-2023, M. HADJRA Koffi Atsou, profession : Entrepreneur, demeurant à Tsévié et domicilié à Tsévié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZEVI Akouvi et à l'Ouest.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09163-RM déposée le 10-01-2023, Mme DOSSOU ETUI Imelda Milka A, profession : Consultante, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 22ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Noépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AKITANI-BOB Adjoa Kokoe, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09164-RM déposée le 10-01-2023, Mme DOSSOU ETUI Imelda Milka A, profession : Consultante, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 31a 15ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Noépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09165-RM déposée le 10-01-2023, M. TALAKAENA Yalg'Ba Gbati, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Bame, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AWOUDJA, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 20 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09166-RM déposée le 10-01-2023, M. HEGNON Koffi, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 54ca, situé à Noépé Aképé, connu sous le nom de Assiamagblé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété XEXAKA, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09167-RM déposée le 10-01-2023, M. AGBELOU Adjoukou, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 68ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidome, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ABOKI Nicolas et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09168-RM déposée le 10-01-2023, M. LAREDJENG Nanyaguedjoa, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 02ca, situé à Tsévié Kolo, connu sous le nom de Apeli, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété SOKPA, au Sud par la propriété BOUMBIÉGOU et à l'Ouest par la propriété LARE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09169-RM déposée le 10-01-2023, M. IDRISOU Abdou Djalilou, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 38ca, situé à Avéta, connu sous le nom de Lowoé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété TEWAGA Komena.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09170-RM déposée le 10-01-2023, Mme WALLACE Ohuonu Grace, profession : Directrice d'Etablissement, demeurant à Lomé et domiciliée à Gblinkomégan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 51ca, situé à Badja, connu sous le nom de Seva, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété DOGLE K Lucas, à l'Est par la propriété DDOAIA et à l'Ouest par la route Dalavé de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09171-RM déposée le 10-01-2023, Mme LOCCOH Reine Sika, profession : Caissière, demeurant à Lomé et domiciliée à Totsi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 72ca, situé à Davié Dzogbe, connu sous le nom de Agbholo, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité AGBOKA, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et à l'Est par la collectivité AZOUGO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09172-RM déposée le 10-01-2023, M. HONKOU Koffitse Mawuko, profession : Officier des FAT, demeurant à Lomé et domicilié à Zossimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 03ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Agomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLOMEGAN et au Sud par une rue non dénommée de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09173-RM déposée le 10-01-2023, M. BITHO Tchilabalo, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 05ca, situé à Davié, connu sous le nom de Atsavé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 16 et 14m, au Sud par la propriété MUHLICHEN et à l'Ouest par la propriété ADOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09174-RM déposée le 10-01-2023, M. TCHOULOU Napo, profession : Mécanicien Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Soted, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 01a 64ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Gomado, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité AKOLI et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AZIABO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09175-RM déposée le 10-01-2023, M. NADHON Koffivi Gale, profession : Boucher, demeurant à Abidjan et domicilié à Abidjan de passage régulier à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 03ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Agossito, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété ADZAKPA, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 et 14m et à l'Est par la propriété DAGBE A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09176-RM déposée le 10-01-2023, M. AHLEGNAN Komlan, profession : Comptable-Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 15ca, situé à Kpomé Zéglé, connu sous le nom de Apéyéyéme, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16 et 14m, au Sud et à l'Est par la propriété ADEKPIVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09177-RM déposée le 10-01-2023, M. SESSO Mahdi, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 41a 98ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Boklo, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AMEVONDE et une rue de 16m, au Sud et à l'Est par des rues de 12 et 16m et à l'Ouest par la propriété AMEVONDE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09178-RM déposée le 10-01-2023, Mme OURO-GNAO Assibi Liatou, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 98ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Boklo, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEVONDE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09179-RM déposée le 10-01-2023, M. BOYODE Essohanam, profession : Anesthésiste, demeurant à Lomé et domicilié à Wuiti, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMOUZOU Akouwavi et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09180-RM déposée le 10-01-2023, M. KOMOSSI Essokazi, profession : Policier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 95ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Est par la propriété DABLA Sofahun.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09181-RM déposée le 10-01-2023, M. et Mme SODOGAS Ayayi B Edouard et LAWSON Akouélé épouse SODOGAS, profession : Retraités, demeurant à Lomé et domiciliés à Tokoin Casablanca, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 44a 41ca, situé à Badja, connu sous le nom de Ahama-Kopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHAMA Togbui et à l'Est par la ligne de la haute tension Lomé Kpimé de 32m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09182-RM déposée le 10-01-2023, M. PADAMELI Tchao, profession : Elève, demeurant à Kara et domicilié à Nova, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Kovié Atide, connu sous le nom de Sévagbléta, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADZOYI Kofi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09183-RM déposée le 10-01-2023, M. WELLA Afeïtom, profession : Technicien en Génie Electrique, demeurant à Lomé et domicilié à Téléssou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové Diosse, connu sous le nom de Dzigbe Hoe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KPELLY Kodzo Azadah et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09184-RM déposée le 10-01-2023, M. PIGNAKI Atcheti Kossi, profession : Cadre de Banque, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Téléssou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Mission-Tové Konyito, connu sous le nom de Gozan Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété GOZAN Koamivi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09185-RM déposée le 10-01-2023, M. PIGNAKI Atcheti Kossi, profession : Cadre de Banque, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Téléssou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 33a 92ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Késséwou, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ADOMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09186-RM déposée le 10-01-2023, Mme MABLE Abl Sely, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Djidjolé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 62ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Adouglewou, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VITOAGBE Kofi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09187-RM déposée le 10-01-2023, Mme MENYOH Mawulawoe Sylvie, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 46ca, situé à Bolou Adato, connu sous le nom de Daviéglé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZOKPE et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09188-RM déposée le 10-01-2023, M. GNMAVO Kossivi, profession : Agent de Sécurité, demeurant à Lomé et domicilié à Adakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Hete, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues et à l'Ouest par la collectivité AWOUYA Gbohuia.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09189-RM déposée le 10-01-2023, M. ZOUKONG Ayi Marius A, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjolé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 01a 73ca ,situé à Assahoun Tito Kopé, connu sous le nom de Tame, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété TCHOBE Yao, à l'Est par la route KEKE KOPE ANDO CENTRE de 20m et à l'Ouest par la propriété MOROU Abdel Cherif.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09190-RM déposée le 11-01-2023, M. NATHEY Tetevi Yao, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 15ca ,situé à Tsévié Tekanyi, connu sous le nom de Dékpuimé ,préfecture de Zio et borné au Nord par le lot N°31A et un lot non dénommée, au Sud par une rue non dénommée de 22m, à l'Est par le lot N° 30B et à l'Ouest par le lot N°31A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09191-RM déposée le 11-01-2023, Mme OCLOO Adjoa Ahoefa épouse ALAGLO, profession : Retraitée, demeurant à Lomé et domiciliée à Totsi ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 49ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Wadapi ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété ADIMADO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09192-RM déposée le 11-01-2023, M. AGBAGNON Kodjo Mawunedi, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Brotherhome, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Gbatope Atchanve, connu sous le nom de Hondo Kope, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DAMENI Komi, au Sud et à l'Est par des rues 20 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09193-RM déposée le 11-01-2023, M. DJONDO Yaovi, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Casablanca, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 33ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Dzigbé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité SENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09194-RM déposée le 11-01-2023, M. AGUIDI Ayeda, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Minamadou ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 93ca, situé à Dalavé Ayéto, connu sous le nom de Adjoguidikopé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées et au Sud par la propriété AKLAMANO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09195-RM déposée le 11-01-2023, M. ATCHOGLLO Kodjo Mawuli, profession : Agro-Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé Wonyomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09ha 75a 51ca ,situé à Assahoun Djegba Kondji, connu sous le nom de Hétovui ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété de l'Eglise Pentecôte du Togo, au Sud par les collectivités HABIA et AZIALEDJI, à l'Est par la collectivités SEGBE et à l'Ouest par la piste Rural Hétovui Djegba Kondji de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09196-RM déposée le 11-01-2023, M. YOVO Komlavi, profession : Ingénieur Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Avédzi ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbédzétan, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALOGNO Yaotsè.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09197-RM déposée le 11-01-2023, M. AGUVI Ayawovi, profession : Topographe, demeurant à Noépé et domicilié à Akpofime ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 80ca, situé à Noépé Bobosse, connu sous le nom de Globoème, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la route Noépé de 70m, au Sud par la propriété KOUASHE Evard, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 10 et 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09198-RM déposée le 11-01-2023, M. MABLE Komlan Melonwo Holahom, profession : Conducteur, demeurant à Lomé et domicilié à Aflao Gakli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Adidome ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété TUGBEDOR Anani, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09199-RM déposée le 11-01-2023, M. AGUVI Ayawovi, profession : Topographe, demeurant à Noépé et domicilié à Akpofime ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 72ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Gbogbodji, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété BRENNER Marie-Therèse, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09200-RM déposée le 11-01-2023, Mme MABLE Afi Trissia, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 08ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Adidome ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété DALIA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09201-RM déposée le 11-01-2023, Mme MABLE Ami Emma, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 87ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Adidome ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété DALLIA Atsou, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 12 et 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09202-RM déposée le 11-01-2023, Monsieur MABLE Kossi Octavio R, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 58ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Adidome ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DALIA Kodjo Fao et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09203-RM déposée le 11-01-2023, Madame MABLE Abla Sely, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Adidome ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 14 et 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOUGBEDOR Dossah.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09204-RM déposée le 11-01-2023, M. AGBAGNI Ganiou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 90ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Adidome, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues existantes et à l'Ouest par la propriété MABLE Kodjo H.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09205-RM déposée le 11-01-2023, Mme MABLE Adjovy Yanny, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 61ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Adidome, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DALIA Kodjo Fao et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09206-RM déposée le 11-01-2023, M. MABLE Kodjo Homdeasi, profession : Consultant Financier, demeurant à Lomé et domicilié à Aflao-Gakli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 20a 20ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Adidome, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOUGBEDOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09207-RM déposée le 11-01-2023, M. MABLE Kodjo Homdeasi, profession : Consultant Financier, demeurant à Lomé et domicilié à Aflao-Gakli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 19ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpuipe, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 12m chacune et à l'Est par la propriété DALIA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09208-RM déposée le 11-01-2023, M. SAMLABA Yaovi Wentakan, profession : Enseignant Chercheur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacaveli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 79ca, situé à Kovié Sevagbleta, connu sous le nom de Ananissime, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité VIDZRAKOU et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09209-RM déposée le 11-01-2023, M. SAMLABA Yaovi Wentakan, profession : Enseignant Chercheur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacaveli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 19ca, situé à Kovié Sevagbleta, connu sous le nom de Ananissime, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune et au Sud par la collectivité VIDZRAKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09210-RM déposée le 11-01-2023, M. ASSIH Kpatcha, profession : Commissaire de Police, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpota, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KOUDESSE Komi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09211-RM déposée le 11-01-2023, M. ASSIH Kpatcha, profession : Commissaire de Police, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 98ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpota, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et au Nord-Est par la propriété KOUDESSE Komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09212-RM déposée le 11-01-2023, M. ASSIH Kpatcha, profession : Commissaire de Police, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 19a 17ca, situé à Agbélouvé Gape Kope, connu sous le nom de Senoukoe, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AGBA, au Sud et à l'Est par la propriété WOMENON et à l'Ouest par la propriété AWOUSSAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09213-RM déposée le 11-01-2023, Mme AMEFIAM Afi Akpene, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Apegonme ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBALENYO et au Sud par une rue.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09214-RM déposée le 11-01-2023, Mme ATTIGNON Ablavi Kafui, profession : Educatrice, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Kamalodo ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 06ca ,situé à Kévé Tsviébé, connu sous le nom de Kpenom ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APPOH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09215-RM déposée le 11-01-2023, M. PANOUZI Passimzouwe, profession : Agent de Sureté, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 96ca ,situé à Davié, connu sous le nom de Adzové ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété WONO Kodzo Davide et à l'Est par une rue non dénommée de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09216-RM déposée le 11-01-2023, M. ADOBOE Koffi Agbezuke, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Kitidjan ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 59a 46ca ,situé à Badja, connu sous le nom de Agoudja ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SIKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09217-RM déposée le 11-01-2023, M. ADOBOE Koffi Agbezuke, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Kitidjan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Daklu, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KODJA et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09218-RM déposée le 11-01-2023, M. ADOBOE Koffi Agbezuke, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Kitidjan ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOUMATEKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09219-RM déposée le 11-01-2023, M. ADOBOE Koffi Agbezuke, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Kitidjan ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé Attiglime, connu sous le nom de Azavenou, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TORKOTO et au Sud par une rue de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09220-RM déposée le 11-01-2023, M. EBIZO Amevi Kouami, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Nyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Mission-Tové ,préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété KPODZO Tettey Yaovi, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 16 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09221-RM déposée le 11-01-2023, M. BANIABA Eté Kossi Anani, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Langnrogbe, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AOUDJA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09222-RM déposée le 11-01-2023, M. ATTILA Kodjo, profession : Gestionnaire Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Ledji Kope ,préfecture de Zio et borné au Nord par la route Adétikopé Dalavé de 30m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIATI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09223-RM déposée le 11-01-2023, M. ATTILA Kodjo, profession : Gestionnaire Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à Dalavé Wougan, connu sous le nom de Anfoin ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 18 et 20m, au Sud et à l'Est par la propriété ADABADJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09224-RM déposée le 11-01-2023, M. ATTILA Kodjo, profession : Gestionnaire Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 03ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Lédikopé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AZIATI A & SAFOE K, à l'Est et à l'Ouest par des rues existante de 14 et 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09225-RM déposée le 11-01-2023, M. ATTILA Kodjo, profession : Gestionnaire-Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 98ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Lédji Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Adétikopé Dalavé de 30m, au Sud et à l'Est par la propriété AZIATI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09226-RM déposée le 11-01-2023, M. AMADOTO Kossi Senam Mawuli, profession : Médecin Gynécologue, demeurant à Lomé et domicilié à Togolaise, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 92ca, situé à Lébé Avéta, connu sous le nom de Lowoé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKOLLY et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09227-RM déposée le 11-01-2023, M. ELIASSOU Rasaki Daouda, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Lébé, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATSI-KASSAPOUPOU & KPONSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09228-RM déposée le 11-01-2023, M. ABADJA Manshour Felou, profession : Electricien Plombier, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 80ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité WOAMENON et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09229-RM déposée le 11-01-2023, Mme AKOUSAH Lucie Akossiwa, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 77ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Amenyedokondji, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété AMEGNEDO et à l'Ouest par la nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09230-RM déposée le 11-01-2023, M. TRAORE Zenidini, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 41ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété VITO, au Sud par la propriété DOGBLA Komla et une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété LANGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09231-RM déposée le 11-01-2023, M. TRAORE Zenidini, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 67ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété LANGA et à l'Est par la propriété DOGBLA Komla.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09232-RM déposée le 11-01-2023, M. BONGO Agbenozan K, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 58ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommée de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SUI TO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09233-RM déposée le 11-01-2023, M. BONGO Agbenozan K, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca, situé à Davié, connu sous le nom de Langnrogbé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AZIAGNO, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 20 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09234-RM déposée le 11-01-2023, M. GBETE Kossivi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Avéta Lowoé, connu sous le nom de Zogbédji, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAM Koamivi et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09235-RM déposée le 11-01-2023, M. YAMBA Kouloba, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 03ca, situé à Mission-Tové Kpodome, connu sous le nom de Wulle, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBANNA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09236-RM déposée le 11-01-2023, M. TEOU Abozisso, profession : Chauffeur à l'OTR, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 74ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gavo Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPOTI Yawo et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09237-RM déposée le 11-01-2023, M. DIALLO Aboudoulatif, profession : Pharmacien, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalepedogan ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 45ca ,situé à Deve, connu sous le nom de Havemodji; préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 20 et 14m, au Sud par la collectivité AMEGNAGLO et à l'Ouest par la voie Express de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09238-RM déposée le 11-01-2023, M. DOKPODJO Akoete, profession : Chauffeur, demeurant à Tsévié et domicilié à Tchékpo-Dedekpoé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Tsévié Kpatefi, connu sous le nom de Bame, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par les lots Respectifs N°17B et non dénommé, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 12 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09239-RM déposée le 11-01-2023, M. DOMETI Kwami Noncobey, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca ,situé à Tsévié, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ATALAN-DEFLI, au Sud et à l'Est par des rues de 16 et 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09240-RM déposée le 11-01-2023, M. ADEDJE Kossi, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Totsi ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Aképé ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AVOGAN Setsoafia et au Sud par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'Eglise PENTECOTE DU TOGO et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09241-RM déposée le 11-01-2023, M. ADEDJE Kossi, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 32a 60ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Aképé ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 12 et 14m, au Sud par la nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m et à l'Est par la propriété NODZRO.

Il déclare que ledit immeuble appartient à L'EGLISE PENTECOTE DU TOGO et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09242-RM déposée le 11-01-2023, M. ADEDJE Kossi, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 13a 46ca ,situé à Mission-Tové Apedome, connu sous le nom de Assimoganou ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues.

Il déclare que ledit immeuble appartient à L'EGLISE PENTECOTE DU TOGO et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09243-RM déposée le 11-01-2023, M. ADEDJE Kossi, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 90ca, situé à Mission-Tové Apedome, connu sous le nom de Assimoganou, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité TAGAH, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par la route Sanguéra Mission-Tové de 30m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'EGLISE PENTECOTE DU TOGO et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09244-RM déposée le 11-01-2023, M. ADEDJE Kossi, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové Apedome, connu sous le nom de Assimoganou, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TAGAH et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'EGLISE PENTECOTE DU TOGO et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09245-RM déposée le 11-01-2023, M. ADEDJE Kossi, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 49a 41ca, situé à Mission-Tové Apedome, connu sous le nom de Assimoganou, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues et à l'Est par la propriété TAGAH.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'EGLISE PENTECOTE DU TOGO et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09246-RM déposée le 11-01-2023, M. D'ALMEIDA Ayi Herve Martial, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové Apedome, connu sous le nom de Assimoganou, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TAGAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09247-RM déposée le 11-01-2023, M. D'ALMEIDA Kokouvi Jean, profession : Sociologue, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 58ca, situé à Djagblé Akadjame, connu sous le nom de Kloutse-Kope, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBO Ayena et au Sud par une rue non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09248-RM déposée le 11-01-2023, M. AGNITEVI-AKOVI Lassey, profession : Artiste Plasticien, demeurant à Lomé et domicilié à KLIKAMÉ, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Zigan Kpodji, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété DOH Komlavi, au Sud par une rue de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOMA WOO Amèyovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09249-RM déposée le 11-01-2023, M. AMEGANVI Kpade Kossi, profession : Cultivateur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 43ha 59a 58ca, situé à Badja Towou, connu sous le nom de Atetekpedji, préfecture de l'Avé et borné au Nord par les collectivités DJATA, AFIADELISSO & ADZAPLA, au Sud par les propriétés DONKO & AFOU Atsitso et les collectivités EGE et NOUKAFO, à l'Est par la collectivité AYIVON et à l'Ouest par la collectivité ADZAPLA et la propriété AMEGANVI Koffi Mawulahoe.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09250-RM déposée le 11-01-2023, M. AYIVI Yawo, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 41ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Zogbétonou, préfecture de Zio et borné au Nord par la voie de contournement Noépé Port de 70m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité FOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09251-RM déposée le 11-01-2023, M. EDOH Komla Amedzame, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Djagblé Kpota, connu sous le nom de Akodessewa, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DRAGAN et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09252-RM déposée le 11-01-2023, M. FIOKLOU Yawo, profession : Ingénieur Télécom, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 47a 70ca, situé à Tovegan, connu sous le nom de Kproto, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AZADAFI et à l'Ouest par la propriété TCHEDIE Mawuwèssoué.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09253-RM déposée le 11-01-2023, Mme HOR Afi Delali, profession : Revendeuse, demeurant à France et domiciliée à France de Passage régulier à Lomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 17ca ,situé à Davié, connu sous le nom de Aglekpoe ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes, au Sud par la propriété GAVI N et à l'Est par la propriété AGODE Koffi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09254-RM déposée le 11-01-2023, M. KPEGLO-BESSOU Komlan Michel, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé Tokoin ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 10ca ,situé à Tsévié, connu sous le nom de Bleve, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété VIDZA Koffi et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09255-RM déposée le 11-01-2023, M. KOUMESSI Yawo Mawuena Guy, profession : Directeur de Société, demeurant à Gbégnedji et domicilié à Gbégnedji ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Kpeme Tota, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALLOGNIZOUN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09256-RM déposée le 11-01-2023, Mme TOBLI Abia A Brigitte, profession : Aide-Accoucheuse, demeurant à Djagblé et domiciliée à Kpota ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 05ca, situé à Abobo Djogblakope, connu sous le nom de Zegleyeye, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues en projet de 16m chacune et à l'Ouest par la propriété ATIVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09257-RM déposée le 11-01-2023, Mme TOBLI Abia A Brigitte, profession : Aide-Accoucheuse, demeurant à Djagblé et domiciliée à Kpota ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 19ca ,situé à Abobo Djogblakope, connu sous le nom de Zegleyeye ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues en projet de 16m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATIVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09258-RM déposée le 12-01-2023, Mme AMEVOR Kossiwa Amedem épouse YAPO, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca ,situé à Aképé Akape, connu sous le nom de Zigan-Kpodji ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ADANTO et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09259-RM déposée le 12-01-2023, Mme DO-REGO Nourietou épouse TCHAGNAOU, profession : Hiehatro Lycée, demeurant à Lomé et domiciliée à Togolaise ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié Dzogome, connu sous le nom de Amitodji, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDADJE et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09260-RM déposée le 12-01-2023, M. ABITI Edoh Kokou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado Lankouvi ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 21ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBANOU & DEKADJEVI et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09261-RM déposée le 12-01-2023, M. ABITI Edoh Kokou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 53ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné PARCELLE A : au Nord et à l'Ouest par la collectivité LABA, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune. PARCELLE B : au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la collectivité LABA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09262-RM déposée le 12-01-2023, M. FIGA Yao A Yohanes, profession : Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 51ca ,situé à Noépé Bamé, connu sous le nom de Atsakpo ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 16 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09263-RM déposée le 12-01-2023, M. MELOUNKPO Koffi Dodji, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjolé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par propriété AGBEVOR, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09264-RM déposée le 12-01-2023, Mme BABA Kossiwa, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dagblé Lébé, connu sous le nom de Avéta, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par propriété AFANDALO et au Sud par la route Avéta Lébé de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09265-RM déposée le 12-01-2023, M. AGBO Yaovi, profession : Etudiant, demeurant à Tsévié et domicilié à Tsévié ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Tsévié Gbatopemodji, connu sous le nom de Adidokpanou ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par propriété GBEGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09266-RM déposée le 12-01-2023, Mme ADOUAKONOU Ayawovi Dzigbodi épouse GAWOSSO, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Nukafu ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 63a 88ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Agomé, préfecture de l'Avé et borné PARCELLE A : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et au Nord-Est par la collectivité ANAGO. PARCELLE B : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et au Sud par propriété ADZIKPARA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09267-RM déposée le 12-01-2023, M. AGBEVIADÉ Atsou, profession : Transitaire, demeurant à Tovégan et domicilié à Tovégan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 43a 31ca, situé à Tovégan, connu sous le nom de Kpota, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m, à l'Est par propriété AHONLI et à l'Ouest par la route menant vers AMEGNROKPE.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AGBEVIADÉ Emmanuel Hiantekpor et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09268-RM déposée le 12-01-2023, M. GBOGBO Atsu, profession : Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Soviépe, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 54a 39ca, situé à Tsévié Assomé, connu sous le nom de Assomé, préfecture de Zio et borné au Nord par la route de la carrière de 30m, au Sud par propriété AKPATSA Atila, à l'Est par propriété NOUVLO Aziato et à l'Ouest par propriété AKAKPO Sika.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09269-RM déposée le 12-01-2023, M. GBLOU Mazonfon S, profession : Ingénieur Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Doulassame ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Kpoguede, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par propriété DJAMATOU, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09270-RM déposée le 12-01-2023, M. ALIPUI Emmanuel, profession : Infirmier, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Téléso, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 98ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Vetena, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16m chacune, au Sud et à l'Est par la collectivité TENOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09271-RM déposée le 12-01-2023, Monsieur AFFOIGNON Yaovi Mawunyon, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolais, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 97ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Adove, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par propriété GAYISSAN Komlan Agbevè, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09272-RM déposée le 12-01-2023, Mme HOUNAKEY-ADELE Ayaba, profession : Cadre de Banque, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 90ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Demakpoe, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par propriété AKE Segla Kodjovi et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09273-RM déposée le 12-01-2023, M. TCHISSI Trésor Tsipa, profession : Agent de Communication, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Anomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Adjidopui ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité LABA et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09274-RM déposée le 12-01-2023, Monsieur GBADZI Koku Vinyo, profession : Juriste, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 79ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par propriété, au Sud par un passage de 08m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09275-RM déposée le 12-01-2023, Mme ASSOGBAVI Gnowovo Parfaite, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Hougangome ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par propriété OGNIGAMA et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09276-RM déposée le 12-01-2023, Monsieur SENOU Yawo, profession : Agent de Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 56ca ,situé à Tsévié Daviémodji, connu sous le nom de Daviémodji ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 30m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N°22, 23 et 21A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09277-RM déposée le 12-01-2023, Mme LAWSON Zankli Mawufemo épouse DAKEVI, profession : Secrétaire d'Administration, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Togomé ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par propriété BODZROMA Yawo et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09278-RM déposée le 12-01-2023, M. AKEVI Kodjotse Mensah, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de CEG Aképé Noépé ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par propriété ATTIGAH Kodzo et à l'Est par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09279-RM déposée le 12-01-2023, M. WEMBO Makandolou, profession : Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sorad ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 12ca ,situé à Tsévié, connu sous le nom de Daviémodji ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 12 et 14m, au Sud et à l'Ouest par les lots N°12 et 11B respectivement.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09280-RM déposée le 12-01-2023, M. WEMBOU Makandolou, profession : Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 71ca 49ca ,situé à Koule-Kopé, connu sous le nom de Agbey-Kopé ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par propriété WEMBOU, au Sud et à l'Ouest par propriété ABEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09281-RM déposée le 12-01-2023, M. LIYOKE Djambere, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 51ca ,situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Avégnaké ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par propriété KOTO K Kumédzro et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09282-RM déposée le 12-01-2023, Mme TCHIKE Adjo Akpene épouse NASSAMPERE, profession : Sociologue, demeurant à Dapaong et domiciliée à Nassable ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité LOSSOUAGBE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09283-RM déposée le 12-01-2023, M. NASSAMPERE Kinanso, profession : Ingénieur Agronome, demeurant à Dapaong et domicilié à Nassable ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité LOSSOUAGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09284-RM déposée le 12-01-2023, M. PINIZI Lamadan, profession : Pointeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Addidomé ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par propriété AZIAGBEAME Dodji.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09285-RM déposée le 12-01-2023, M. AKPATOU S François, profession : Revendeur, demeurant à Djaqlé et domicilié à Djaqlé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca ,situé à Abobo, connu sous le nom de Abolave ,préfecture de Zio et borné au Nord par propriété DJONDO K Mawulawoé, au Sud par propriété GABADA Kossi, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par les propriétés GABADA Kossi et celle de DJONDO K Mawulawoé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09286-RM déposée le 12-01-2023, M. KOSSIVI Eklou, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Adougba ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 62a 13ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Dzigbe ,préfecture de Zio et borné au Nord par propriété YOMEDA, au Sud par propriété MAGLO Agboti, à l'Est par la voie express moyenne tension Lomé Tabligbo de 50m et à l'Ouest par propriété AMEDAHEVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09287-RM déposée le 12-01-2023, M. KIFALANG Assimahgnidou, profession : Militaire, demeurant à Sokodé et domicilié à Sokodé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Démakpoè ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par propriété Héritiers HUNDZILODE Kptiézo Awoadzinou Saba et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09288-RM déposée le 12-01-2023, M. TCHALIM Gnimdou, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Kovié, connu sous le nom de Kluklumé ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par propriété GANA Kossivi & GANA Eklou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09289-RM déposée le 12-01-2023, Mme ANANI Dede, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 88ca ,situé à Wli Ziowounou, connu sous le nom de Avékomé ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par propriété ATRIVON Yao, au Sud par une rue existante de 14m et au Sud-Est par la collectivité KLEMEDE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09290-RM déposée le 12-01-2023, M. YOROUMA Abdou-Maliki, profession : Forestier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 83ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par la collectivité GAZIYEWE et à l'Est par propriété GOGODZE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09291-RM déposée le 12-01-2023, Mme SIKAAku Awuma, profession : Revendeuse, demeurant à Tsévié et domiciliée à Tsévié ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 84ca ,situé à Tsévié Weme, connu sous le nom de Duta ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ATALEY, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 12 et 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09292-RM déposée le 12-01-2023, Mme ADJAYI Dibassiwena, profession : Assistante Sociale, demeurant à Lomé et domiciliée à Togolaise ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca ,situé à Kovié, connu sous le nom de Tsivé ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par propriété SEKLE C Ama et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09293-RM déposée le 12-01-2023, M. LIASSOU Laidi, profession : Graveur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 04ca, situé à Kovié Tsivé, connu sous le nom de Koklumé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09294-RM déposée le 12-01-2023, Mme KLUGAN Aku Elom Anita, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Akodésséwa ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par propriété AYIVOR Komlan Justin et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION CENTRALE

Suivant réquisition, n° 01995-RC déposée le 09-01- 2023
M. GNOGMIRE Gbati Kodjo, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 19ca, situé à Sokodé connu sous le nom de Kidèoudè, commune de Tchaoudjo et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité Kpangalam, au Sud et l'Est par une rue en projet de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01996-RC déposée le 09-01- 2023
M. KOUMAI Sani, profession : Officier des FAT demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 79ha 92a 40ca, situé à Blitta connu sous le nom de Koffiti-Agbobomé, commune de Blitta 2 et borné au Nord et à l'Est par la Rivière Satta, au Sud et à l'Ouest par propriété NAYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01997-RC déposée le 09-01- 2023
M. TCHAKALA Tchabou, profession : Commerçant demeurant à Didaourè et domicilié à Sokodé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 71ca, situé à Sokodé connu sous le nom de Zongo, commune de Tchaoudjo et borné au Nord par une rigole, au Sud par ODEF SOKODE, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ISSA TOURE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01998-RC déposée le 09-01- 2023
M. ALABANI Abdou-Fataou, profession : Sans emploi demeurant à Sokodé et domicilié à Aide Infirmier, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à Sokodé connu sous le nom de Tchawanda-Akamadè, commune de Tchaoudjo et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le Lot N°26, à l'Est par le LOT N°37, à l'Ouest par le LOT N°35.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01999-RC déposée le 09-01- 2023
M. TCHAKALA Tchabou, profession : Commerçant demeurant à Didaourè et domicilié à Sokodé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à Sokodé connu sous le nom de Zongo, commune de Tchaoudjo et borné au Nord par la propriété de Radio Centrale FM, au Sud par la propriété RAZAKOU, à l'Est par une Rigole, à l'Ouest par une ruelle de 6m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02000-RC déposée le 09-01- 2023
M. DE SOUZA Kossi Horatio, profession : Agent des impôts demeurant à Sokodé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 87ca, situé à Tchalo connu sous le nom de Tchalo, commune de Tchaoudjo et borné au Nord par la propriété ARONDA Daniel, au Sud par la propriété ETSE, à l'Est par la Collectivité Tchalo, à l'Ouest par une rue en projet de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02001-RC déposée le 09-01- 2023
M. SIDI IMOROU Alassane, profession : Ingénieur Agronome demeurant à Sokodé et domicilié à Sokodé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 28ca, situé à Kpangalam connu sous le nom de Kédia, commune de Tchaoudjo1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m et la propriété AGOUDA, au Sud par la propriété SIDIBE, à l'Est par la Rue Ouest de la Gendarmerie Kedia, à l'Ouest par la propriété AGOUDA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02002-RC déposée le 09-01- 2023
M. AGUINGNI Messan, profession : Pasteur demeurant à Bamabodolo et domicilié à Bamabodolo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 00ca, situé à Kpangalam connu sous le nom de Kouvom, commune de Tchaoudjo1 et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TCHAGODOMOU Bouraïma.

Il déclare que ledit immeuble appartient à L'ASSOCIATION KATCHOBI-SOKLEBEN (ENTRAIDONS-NOUS DANS L'AMOUR) et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02003-RC déposée le 09-01- 2023
Mme LALAGUEWE Mazalo Epse ASSIAH, profession :
Enseignante demeurant à Akamadé et domiciliée à Sokodé,
majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de
nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre
foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non
bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone
irrégulier d'une contenance totale de 05ha 01a 13ca, situé à
kpangalam connu sous le nom de Kouvom, commune de
Tchaoudjo1 et borné au Nord, au Sud , à l'Est et à l'Ouest
par la propriété TCHAGODOMOU Bouraïma.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels
ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02004-RC déposée le 13-01- 2023
M. GNANSA Massama-Essoh, profession : Electricien
d'équipement demeurant à Lomé Agoé Attiome et domicilié
à Lomé Agoé Attiome, majeur non interdit jouissant de ses
droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation
au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble
urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un
quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 03ca,
situé à Sotouboua connu sous le nom de Meteo, commune
de Sotouboua1 et borné au Nord par le lot n°229bis, au Sud
par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une propriété
non dénommé et le lot n°231, à l'Ouest par une rue non
dénommée de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels
ou éventuels.

REGION DE LA KARA

Suivant réquisition numéro 03627/RK déposée le 17-08-2021 M. TOUGMA Alain, profession : Religieux, demeurant à Pama Secteur 2 et domicilié à Kompienga, Pama. Majeur non interdit, jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kara, connu sous le nom de Kakou et borné au Nord par le lot N°179, au Sud par les lots N°174 et N°175, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot N°177.

Il déclare que ledit immeuble appartient aux Frères Missionnaires des campagnes et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04044/RK déposée le 19-01-2022 M. BESSI Pana Ewassou, profession : Juriste, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Anomé. Majeur non interdit, jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Kara, connu sous le nom de Poutou préfecture de la Kozah et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALAYI et à l'Est par une rue non dénommée de 14M.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05128/RK déposée le 18-05-2022 Mlle TOUGON Mawaba Believe, profession : Etudiante, demeurant à Kara et domiciliée à Kara, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca, situé à Kara, connu sous le nom de Tomdè, préfecture de la Kozah et borné au Nord par le lot N°170, au Sud par le lot N°174, à l'Est par une rue non dénommée de 14mètres et à l'Ouest par le lot N°171.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03768/RK déposée le 11-10-2021 Mme HALATOKO Wemboo Afiwa, profession : Médecin, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 60a 51ca, situé à Kara, connu sous le nom de Pya Akei, préfecture de la Kozah. Et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et au Sud par une rue non dénommée de 20 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à l'Institut National d'Hygiène et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05071/RK déposée le 12-05-2022 M. et Mme AWISSI Palolamdéou et BANAPESSE Palakiyèm, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 62ca, situé à Kara, connu sous le nom de Lama-Poudè, préfecture de la Kozah. Et borné au Nord, par une rue non dénommée de 12 mètres, au Sud par le lot N°30, à l'Est par le lot N° 31 et à l'Ouest par le lot N°28.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05077/RK déposée le 13-05--2022 M. PADABON Essowè, profession : Gérant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 85 ca, situé à Kara, connu sous le nom de Tomdè, préfecture de la Kozah. Et borné au Nord et à l'Est par la propriété ALON, au Sud par la propriété SOBA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la société WAZE HOLDING, SAS U et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05078/RK déposée le 13-05-2022 M. PADABON Essowè, profession : Gérant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 25ca, situé à Pagouda, connu sous le nom de Wazé préfecture de la Binah. Et borné au Nord par la réquisition N°02229/RK, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et à l'Est par la propriété ALIDJATO.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la société WAZE HOLDING, SAS U et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06201/RK déposée le 09-01- 2023 M. et Mme ABOUZI Bagouya Yao Atafeinam et AGOURA Essobiyou profession : Néant Résidant en France de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 a 69 ca situé à Kara connu sous le nom de Keinzi Préfecture dela Kozah et borné au Nord, au sud et à l'Est par la propriété Gngangba et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06202/ RK déposée le 09-01- 2023 Monsieur AFOLABI Koffi Honoré profession : Missionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 ha 06 a 25 ca situé à Kara connu sous le nom de Djamdé préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue non dénommée de 30 mètres, au sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TCHA-TCHALIM et ADOM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06203/ RK déposée le 09-12-2023 M. KOLA Toyi profession : Géomètre demeurant à Sotouboua et domicilié à Sotouboua de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13 a 16 ca situé à Kara connu sous le nom de N'gbooudé préfecture de la Kozah et borné au Nord par le lot N°487, au Sud par le lot N°480, à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Ouest par les lots N°485 et 482.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06204/ RK déposée le 10-01- 2023 Mme GNASSOUNOU M. Julie Birenam profession : Etudiante demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 97 ca situé à Kara connu sous le nom de Tchintchinda préfecture de la Kozah et borné au Nord par le lot N°998, au Sud par le lot N°1002, à l'Est par le lot N°1000 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètre

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06205/ RK déposée le 10-01-2023 M. EGBARE Kelem profession : Géomètre demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 ha 00 13 ca situé à Bafilo connu sous le nom de Bouladé Kabyè préfecture de d'Assoli et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16 mètres chacune, au Sud et à l'Est par la propriété OURO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06206/ RK déposée le 10-01-2023 M. BAGUILMA Yaguissagoua profession : Psychologue demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 41 ca situé à Kara connu sous le nom de Awédjélo préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue de 12 mètre, au Sud par le lot N°6, à l'Est par le lot N°3 et l'Ouest par le lot N°5.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06207/ RK déposée le 10-01-2023 M. BAGUILMA Yaguissagoua profession : Psychologue demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 68 ca situé à Kara connu sous le nom de Awandjilo Préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue de 14 mètre, au Sud par le lot N°45, à l'Est par un passage de 6 mètres, et à l'Ouest par le lot N°9.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06208/ RK déposée le 10-01- 2023 M. BOUTONOU Issifou profession : Officier de la Marine demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 95 ca situé à Kara connu sous le nom de Abouda préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud par la route kara Landa-Pozanda de 40 mètres, à l'Est par une rue de 16 mètres et à l'Ouest le les lots N°288 et 289.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06209/ RK déposée le 10-01- 2023 M. PITEKELABOU Mangliwè Napoléon profession : Infirmier d'Etat demeurant à Sotouboua et domicilié à Sotouboua de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 45 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama Tchéoudé préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue de 12 mètres, au Sud par le lot N°53b, à l'Est par le lot 52 et à l'Ouest par le lot N°89.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06210/ RK déposée le 11-01-2023 M. ABALO Dodji profession : Revendeur demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 98 ca situé à Kara connu sous le nom de Koungouyo Préfecture de la Kozah et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité SOH, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06211/ RK déposée le 12-01-2023 M. RAGOUENA BANABAYA Baguema profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 09 ca situé à Niamtougou connu sous le nom de Yaka Préfecture de Doufelgou et borné au Nord par la propriété ADOKOUM, au Sud par la propriété BRIKANA, à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Ouest par la propriété BANASSIM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06212/ RK déposée le 12-01-2023 M. RAGOUENA BANABAYA Baguema profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 18 a 03 ca Situé à Niamtougou Connu sous le nom de Yaka Agnoté Préfecture de Doufelgou et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud par la propriété ASSIBA, à l'Est par une rue de 16 mètres et la propriété BOUKPETE et à l'Ouest par la route nationale N°1 de 70 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06213/ RK déposée le 12-01- 2023 M. RAGOUENA BANABAYA Baguema profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 70 ca situé à Niamtougou connu sous le nom de Niamtougou préfecture de Doufelgou et borné au Nord par la propriété GUEMBA, au Sud par une rue de 14 mètres, à l'Est par une rue de 12 mètres et à l'Ouest par la propriété BANABAKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06214/ RK déposée le 12-01- 2023 M. ADOM Wiyoo Kpao profession : Médecin demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 67 ca situé à Kara connu sous le nom de Toundouno Poulioudè Préfecture de la Kozah et borné au Nord par les lots N°118 et 119, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres, à l'Est par le lot N°121 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06215/ RK déposée le 12-01-2023 M. ADOM Wiyoo Kpao profession : Médecin demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 89 ca situé à Kara connu sous le nom de Toundouno Poulioudè préfecture de la Kozah et borné au Nord par le lot N°159, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres, à l'Est par le lot N°157 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06216/ RK déposée le 12-01-2023 M. PADJA Essodina profession : Chirurgien demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 05 ca situé à Kara connu sous le nom de Attéda préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TCHAKPAOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06217/ RK déposée le 12-01-2023 M. DIFEZI TCHAKOLI Moubarak profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 94 ha 13 a 35 ca situé à Bafilo connu sous le nom de Agbakouhaou préfecture d'Assoli et borné : Parcelle A : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par l'emprise de la rivière Kpaya et au Sud par la propriété OURO Yondou, Parcelle B : au Nord et à l'Est par la propriété OURO Yondou, au Sud et à l'Ouest par l'emprise de la rivière Kpaya.

Il déclare que ledit immeuble appartient à DIFEZI MOUBARAK Hammad et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06218/ RK déposée le 12-01- 2023 M. DIFEZI TCHAKOLI Moubarak profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 12 ca Situé à Kara connu sous le nom de Awandjélo préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue de 20 mètres, au Sud par les lots N°102 et 103, à l'Est par la route national N°1 de 70 mètres et à l'Ouest et à l'Ouest par un passage de 10 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06219/ RK déposée le 12-01- 2023 M. DIFEZI TCHAKOLI Moubarak profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 46 ca situé à Kara connu sous le nom de Awandjélo préfecture de la Kozah et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété POUYO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06220/ RK déposée le 12-01- 2023 M. DIFEZI TCHAKOLI Moubarak profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 19 a 19 ca situé à Bafilo connu sous le nom de Ganrodé préfecture d'Assoli et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété RALOYO, au Sud par une rue non dénommée de 20 mètres et à l'Est par la route nationale N°1 de 70 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06221/ RK déposée le 12-01-023 M. DIFEZI TCHAKOLI Moubarak Profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 70 ca situé à Kara connu sous le nom de Awandjélo préfecture de la Kozah et borné au Nord par le lot N°202, au Sud par une rue de 40 mètres, à l'Est par la ligne de haute Tension de 50 mètres et à l'Ouest par le lot N°204.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06222/ RK déposée le 12-01- 2022 M. KAGBARA Masso Profession : Inspecteur des Douanes demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 03 ca situé à Kara connu sous le nom de Tomdè préfecture de la Kozah et borné au Nord-Est par le lot N°1297, au Sud-Ouest par une rue de 28 mètre, au Sud-Est par le lot N°1300 et au Nord-Ouest par le lot N°1296.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06223/ RK déposée le 12 -01-2023 M. AKOUZOU Abalo Profession : Officier des FAT demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 02 ca situé à Kara connu sous le nom de Dongoyo préfecture de la Kozah et borné au Nord par le lot 1879a, au Sud par le lot N°1880b, à l'Est par une rue de 14 mètres et à l'Ouest par les lots N°1878 et 1881.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06224/ RK déposée le 12-01-2023 M. TABIOU Gmakagni profession : Ingénieur agronome demeurant à Bassar et domicilié à Bassar de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 08 ca situé à Bassar connu sous le nom de Nangbani préfecture de Bassar et borné au Nord-Est et au Sud-Est par la propriété NAMBOU Kossi, au Sud-Ouest par une rue en projet de 16 mètres et au Nord-Ouest par une rue en projet de 18 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06225/ RK déposée le 12-01- 2023 Mme AWADI Amaa Profession : Enseignante demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 74 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama Poudé Préfecture de la Kozah et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWADI et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06226/ RK déposée le 12-01- 2023
Mme AWADI Amaa profession : Enseignante demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à Kara connu sous le nom de Koungouyo préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud par le lot N°153, à l'Est par les lots N°156 et 157 et à l'Ouest par le lot N°152.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06227/ RK déposée le 12-01- 2023
M. TANGAO Faycal profession : Contrôleur Financier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 03 a 94 ca Situé à Kara connu sous le nom de Tomdè Préfecture de la Kozah Et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété N'GBEDEMA et à l'Ouest par la route nationale N°1 de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06228/ RK déposée le 13-01- 2023
Mme ALLAWI Essohanim profession : Enseignante demeurant à Kara et domiciliée à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 59 ca situé à Kara connu sous le nom de Zongo Yéyé préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue de 16 mètres, au Sud par la propriété SEWODO, à l'Est par la propriété de DON BOSCO et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. l'affichage du présent avis.

Suivant réquisition numéro 06229/ RK déposée le 13-01-2023
M. PLANITEYE Mazimbè Aklisso profession : Technicien Supérieur de Laboratoire demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à Kara connu sous le nom de Awandjélo préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud par une rue de 30 mètres, à l'Est par la propriété ASSI et à l'Ouest par la propriété TCHIKPENDOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06230/ RK déposée le 13-01-2023
M. KPIZING Afèyignidou profession : Déclarant en Douane demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 10 a 88 ca situé à Kara connu sous le nom de Tomdè préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud par une rue non dénommée de 12 mètres, à l'Est par les lots N°279 et 278, et à l'Ouest par les lots N°283,282.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06231/ RK déposée le 13-01-2023
M. MAREDJA Yendouyabe Profession : Juriste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 03 a 92 ca situé à Kara connu sous le nom de Kpèzindè Kpekri préfecture de la Kozah et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TCHIROU Foussemi.

Il déclare que ledit immeuble appartient à MAREDJA Yendouyabe, MAREDJA Yendal et MAREDJA Yendoube et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION DES SAVANES

Suivant réquisition, n° 02359-RS déposée le 9 -11- 2021 M. LAWANI Taofik, profession : Revendeur demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 12 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Kombonloaga, préfecture de Tône et borné au Nord par la propriété BAWAME, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres, à l'Est par la propriété LALLE et à l'Ouest par la propriété DAOGUE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02545-RS déposée le 15-03- 2021 M. TAMBANE – LAMBONI Satiénimbie, profession : Revendeur demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13 a 09 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Tantigou, préfecture de Tône et borné au Nord par la nouvelle route de Tantigou, au Sud par la propriété MADIBE, à l'Est par une rue non dénommée de 12 mètres, et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02842-RS déposée le 17-11- 2022 EVECHE de Dapaong, représenté par Mgr GUIGBILE Banlène profession : Evêque demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20 a 01 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Dapaokpergou, préfecture de Tône et borné au Nord-Est par la route Dapaong - Pana, au Nord-Ouest, au Sud-Ouest par la propriété LARE Yendouban et au Sud-Est par une rue non dénommée de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02843-RS déposée le 25-11- 2022 M. KOUTOU Ali, profession : Revendeur demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09 a 39 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Pisosgo, préfecture de Cinkassé et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la propriété KRIYABA et à l'ouest par une rue non dénommée de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02844-RS déposée le 28 -11- 2022 Entreprise des Coopératives Agricoles (ECAT), représenté par Monsieur BETINGNE profession : Ingénieur des Travaux demeurant à Kampabe et domicilié à Kampabe, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09 a 39 ca, situé à Tandjoaré connu sous le nom de Djabargou, préfecture de Tandjoaré et borné au Nord par la propriété NAYONTE Datouname et le domaine de MOOV, au Sud, à l'Est par la propriété NAYONTE Datouname et à l'ouest par l'ancienne route Allemande de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02845-RS déposée le 28-11- 2022 M. LAMBONI Damenoungame profession : Topographe demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 87 a 16 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Galangashi, préfecture de Cinkassé et borné au Nord, à l'Est par la propriété DAME Kobna, au Sud par la propriété NAMBODO et à l'ouest par la propriété KPITDJOA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02846-RS déposée le 28-11- 2022 M. LAMBONI Damenoungame profession : Topographe demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15 a 07 ca, situé à Pliou connu sous le nom de Mandiari, préfecture de Tandjoaré et borné au Nord par la propriété KANSIAKE, au Sud, à l'Est par la propriété KOMBATE et à l'Ouest par les propriétés KAMBOEBE et SABA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02847-RS déposée le 28-11- 2022 M. LAMBONI Damenoungame profession : Topographe demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 05 a 05 ca, situé à LOKO connu sous le nom de Kombatiègue, préfecture de Tandjoaré et borné au Nord, à l'Est par la propriété KAMBOK Lamboni, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOLANI Kanfitine.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02848-RS déposée le 28-11- 2022 M. LAMBONI Damenoungame profession : Topographe demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24 a 00 ca, situé à Bidjanga connu sous le nom de Kpièdjake, préfecture de Tône et borné au nord, au Sud par la propriété GNITETCHENE Lankondjoa, à l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres et à l'Ouest par une rue non dénommée de 40 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. _____

Suivant réquisition, n° 02849-RS déposée le 28-11- 2022 Eglise de Pentecote du Togo, représenté par Monsieur KEMELI Abalo, profession : Pasteur demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 ha 29 a 14 ca, situé à Tamongue connu sous le nom de Nayergou, préfecture de Tandjoaré et borné au Nord par la propriété LARE Malawouk, au Sud par la propriété LAMBONI Djatongue, à l'Est par la route Yembour – Nayergou de 20 mètres et à l'Ouest par la propriété KPIOGOU LARE Tankone.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. _____

Suivant réquisition, n° 02850-RS déposée le 28-11- 2022 JARC - Dapaong, représenté par l'Abbé LEBINE Larbli, profession : Abbé demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 02 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Nassablé, préfecture de Tône et borné au Nord par la propriété DAMPALOU, au Sud par la propriété GOLA Sana, à l'Est par la propriété BOMBOMA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. _____

Suivant réquisition, n° 02851-RS déposée le 28-11- 2022 Mgr GUIGBILE Banlène Dominique, profession : Evêque demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 33 a 52 ca, situé à Nioukpourma connu sous le nom de Gbatanague, préfecture de Tône et borné au Nord par la route de gbatanague, au Sud par la propriété KOMBATE Kossi, à l'Est par le domaine du marché de Gbatanague et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. _____

Suivant réquisition, n° 02852-RS déposée le 28-11- 2022 Mgr GUIGBILE Banlène Dominique, profession : Evêque demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 ha 41 a 14 ca, situé à Koundjoaré connu sous le nom de Bamboré, préfecture de Kpendjal et borné au Nord par la propriété LAMBONI, au Sud la ligne de la haute tension de 40 mètres, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. _____

Suivant réquisition, n° 02853-RS déposée le 28-11- 2022 EVECHE de Dapaong représenté par Mgr GUIGBILE Banlène Dominique, profession : Evêque demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 31 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Tantigou - Barrage, préfecture de Tône et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par la propriété DJINI Flimbik et au Sud par une rue non dénommée de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. _____

Suivant réquisition, n° 02854-RS déposée le 28-11- 2022 EVECHE de Dapaong représenté par Mgr GUIGBILE Banlène Dominique, profession : Evêque demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 ha 30 a 86 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Tantigou - Barrage, préfecture de Tône et borné au nord par la route de Tantigou - Barrage, au sud, à l'est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et à l'ouest par une rue non dénommée de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. _____

Suivant réquisition, n° 02855-RS déposée le 28-11- 2022 Diocèse de Dapaong représenté par Mgr ANYILUNDA T.N. Jacques, profession : Evêque demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 82 a 93 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Tantigou - Barrage, préfecture de Tône et borné au Nord-Est, au Nord-Ouest, au Sud-Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et au Sud-Est par la propriété DJARGUI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. _____

Suivant réquisition, n° 02856-RS déposée le 28-11- 2022 M. EGWUATU Romanus Onwuesi, profession : Revendeur demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 80 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Boumongue, préfecture de Tône et borné au Nord par un carrefour, au Sud par l'ancienne route nationale n° 1, à l'Est par une rue non dénommée de 12 mètres et à l'Ouest par la propriété GOULEGEDE Bodjogue.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02857-RS déposée le 28-11- 2022 Mlle TAMBATE Rafiatou, représenté par son père TAMBATE Lampouguine, profession : Elève demeurant à Cinkassé et domiciliée à Cinkassé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 90 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Komologo, préfecture de Cinkassé et borné au nord, au sud, à l'ouest par propriété TOUBDAGO et à l'est par un passage de 08 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02858-RS déposée le 28-11- 2022 Mlle TAMBATE Monnira, représenté par son père TAMBATE Lampouguine, profession : Elève demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 93 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Pisosgo, préfecture de Cinkassé et borné au Nord-Est, au Sud-Est par la propriété BIDIMA, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud-Ouest par l'emprise de la ligne de la haute tension de 52 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02859-RS déposée le 28-11- 2022 M. YAMBRE Abdou Kafarou, profession : Revendeur demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 26 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Natinga, préfecture de Cinkassé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud, à l'Est par la propriété KOARA et à l'Ouest par l'emprise d'une rigole de 10 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02860-RS déposée le 28-11- 2022 M. OUSSINI Oumar, profession : Revendeur demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 01 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Yiégo, préfecture de Cinkassé et borné au Nord, à l'Est par la propriété YEONABA, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Ouest par une ruelle de 10 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02861-RS déposée le 29-11- 2022 M. KANKOURYOME Dindame Kolani, profession : Officier marine marchande demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17 a 78 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Tantigou, préfecture de Tône et borné au Nord-Est, au Sud-Ouest par des rues non dénommées de 12 mètres chacune, au Nord-Ouest par les propriétés LAMBONI et NADAGOU et au Sud-Est par la route de Karsom de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02862-RS déposée le 30-11- 2022 Mme LAMBONI Géraldine Yédouyame, profession : sans profession demeurant à Tandjoaré et domiciliée à Tandjoaré, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Nandoga connu sous le nom de Nandoga-centre, préfecture de Tandjoaré et borné au Nord, à l'Ouest par la propriété LAMBONI Yentroupo, au Sud par une ruelle non dénommée de 10 mètres, par les propriétés LAMBONI et à l'est par la propriété TANEBANG.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02863-RS déposée le 2-12- 2022 M. ALADJI Kossi Fossoun, profession : Inspecteur des Douanes demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 57 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Yiégo, préfecture de Cinkassé et borné au Nord par la propriété SAKO, au Sud par la propriété KIMA, à l'Est par une rue non dénommée de 20 mètres et à l'Ouest par les propriétés MOUNI et SAKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02864-RS déposée le 2 -12- 2022 M. BOUTOU Noundja, profession : Technicien en Télécommunication demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 56 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Tantigou, préfecture de Tône et borné au nord une rue non dénommée de 12 mètres, au sud par les lots n°301 A, 302 et 305, à l'est par les lots n° 302 et 303 et à l'ouest par le lot n° 301.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02865-RS déposée le 6 -12- 2022 Mme MOUSSA Zéliatou, profession : Revendeuse demeurant à Mango et domicilié à Mango, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 39 ca, situé à Mango connu sous le nom de Kadjoura, préfecture de l'Oti et borné au nord par une rue non dénommée de 10 mètres, au sud, à l'est par la propriété YACOUBOU Abasse et à l'ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02866-RS déposée le 6 -12- 2022 COOPEC LUMIERE BARKOISSI, représenté par Me DOUTI Kambilso profession : Notaire demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 39 ca, situé à Barkoissi connu sous le nom de Barkoissi, préfecture de l'Oti et borné au nord-est par la propriété LARE Dokime, au Nord-Ouest par la propriété LARE Nibigou, au Sud-Est par la propriété KANFOR – LARE Kolka et au Sud-Ouest par l'ancienne route nationale de 40 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02868-RS déposée le 6 -12- 2022 FUCEC – Togo, représenté par Me DOUTI Kambilso profession : Notaire demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13 a 21 ca, situé à Naki - Est connu sous le nom de Batbagou, préfecture de Kpendjal - Ouest et borné au Nord par la propriété DOUTI Maldja, au Sud par la propriété SINANDARE, à l'Est par la propriété DALLE Nassoulène et à l'ouest par la route de Nagbeni de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02869-RS déposée le 8 -12- 2022 M. DJIMA Iliassou, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en deux (02) parcelles A et B de terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 53 a 94 ca, situé à Mango est connu sous le nom de Sadori - Nakpo, préfecture de l'Oti et la parcelle A, bornée au Nord - Est, au Nord-Ouest par la propriété KAMPI Abdoul Razak, au Sud-Est par une rue non dénommée de 10 mètres et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres. La parcelle B, bornée au Nord-Est par la propriété KAMPI Abdoul Razak, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 10 mètres, au Sud-Est par la route Sadori-Nakpo de 40 mètres et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02891-RS déposée le 22 -12- 2022 M. GNASSINGBE Malibada, profession : Officier supérieur des FAT demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Toaga, préfecture de Tône et borné au Nord par la route Dapaong-Korbongou, au Sud, à l'Est par la propriété LENGA Madopo et à l'ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02893-RS déposée le 22 -12 - 2022 M. GNASSINGBE Malibada, profession : Officier supérieur des FAT demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 57 a 25 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Djangou, préfecture de Tône et borné au Nord, au Sud par la propriété NADIEDJOA, à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Ouest par la route de Pana de 40 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02913-RS déposée le 11 -01- 2023 M. SIMPARA Ibrahim, profession : Directeur de société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 40 a 48 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Bodjopal, préfecture de Tône et borné au Nord-Est une rue non dénommée de 14 mètres, au Nord-Ouest par un passage de 04 mètres, au Sud-Est par la propriété DJAMA, au Sud-Ouest par la BOUKARI Arouna.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02669-RS déposée le 29-06-2022 M. KOLANI L. Fartoncue, profession : Préfet demeurant à Mandouri et domicilié à Mandouri, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 60 a 34 ca, situé à Timbou connu sous le nom de Garo, préfecture de Cinkassé et borné au Nord-Est par la route nationale n°1, au Nord-Ouest, au Sud-Est par des rues non dénommées des 14 mètres chacune et au Sud-Est par l'emprise d'une ligne de la haute.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuel

Suivant réquisition, n° 02725-RS déposée le 18 - 08 - 2022 M. MANGUE Lassiepague, Profession : Instituteur demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à Tandjouaré connu sous le nom de Bogoui, préfecture de Tandjouaré et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NADJOUA, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02781-RS déposée le 29 -09- 2022 M. BANWADOUGOU Lawampo, profession : Commerçant demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Koni, préfecture de Tône et borné au Nord par la route de Koni de 20 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MONKOUNTE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02832-RS déposée le 10 -11- 2022 M. DANTARE Salifou, profession : Ingénieur Topographe demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Toaga, préfecture de Tône et borné au Nord-Est, au Sud-Ouest par la propriété DAMTARE, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud-Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02833-RS déposée le 10 -11- 2022 M. KANDJAKE Yendoukoa, profession : Entrepreneur demeurant à Kara et domicilié à Kara, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Nandoga connu sous le nom de Sagoudani, préfecture de Tandjoaré et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud, à l'Ouest par la propriété KANDJAKE et à l'Ouest par un passage de 06 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02834-RS déposée le 10 -11- 2022 M. KANDJAKE Yendoukoa, profession : Entrepreneur demeurant à Kara et domicilié à Kara, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 26 a 87 ca, situé à Nandoga connu sous le nom de Sagoudani, préfecture de Tandjoaré et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud-Ouest par la propriété DJAGBARE, à l'Est par la route nationale de 70 mètres et à l'Ouest par les propriétés DJAGBARE et LARE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02835-RS déposée le 10 -11- 2022 M. DJATON N'Witcha, profession : Psychologue demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 29 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Napiembougou, préfecture de Tône et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOUTI Tchiliegue.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02836-RS déposée le 11 -11- 2022 Mme KOMBATE Boya, profession : Revendeuse demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 95 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Nassablé, préfecture de Tône et borné au Nord par le lot n°660A, au Sud par les lot n°662B et 664, à l'Est par les lots n°661 et 662B et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02837-RS déposée le 11 -11- 2022 M. PAGUIDAME Yendoukoa, profession : Revendeur demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 11 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Kparbiagua, préfecture de Cinkassé et borné au Nord-Est par la route nationale n°1 de 74 mètres, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété YANDJOA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02838-RS déposée le 15 -11- 2022 Mme TCHAKONDO Akim Hayirat, profession : Animatrice demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 75 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Lota, préfecture de Tône et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la propriété KANYIDI Mondame et à l'Ouest par un passage de 08 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02839-RS déposée le 15 -11- 2022 Mme TCHAKONDO Akim Hayirat, profession : Animatrice demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 27 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Napiembougou, préfecture de Tône et borné au Nord, à l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété KANYIDI Mondame.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02840-RS déposée le 15 -11- 2022 M. GOUBDOU Saïdou, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 38 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Timangue, préfecture de Cinkassé et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la propriété KOMBATE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02841-RS déposée le 15 -11- 2022 M. ATSIPOUPOU Koffi, profession : Comptable demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 43 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Konkogou, préfecture de Tône et borné au Nord par une rue non dénommée de 12 mètres, au Sud par la propriété MOUSSYAMBA, à l'Est par la propriété DOUTI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le Conservateur de la propriété foncière
Essoham K. LABARI
